

rouge

quotidien communiste révolutionnaire

ANNONCES à grand tapage, les 11 600 emplois qu'il veut créer d'ici à 1984 devraient constituer, selon Barre, la preuve tangible que le gouvernement n'est « ni cynique, ni indifférent devant les problèmes dououreux du chômage ».

« Ni cynique, ni indifférent » : tels ces patrons du XIX^e siècle qui, chrétientement, donnaient quelques sous, le dimanche, à ceux que leur système d'exploitation forcené, réduisait au rôle de mendiant.

Barre dirige une politique qui se traduit par la suppression de 26 000 emplois dans la seule sidérurgie, ces promesses font figure d'une larme de crocodile dans la mer du chômage.

D'autant qu'il ne s'agit bien que des promesses et que, d'ici 1984, les travailleurs auront tout loisir d'évaluer quelle distance il y a des mots à la réalité.

Enfin, une bonne partie de ces emplois étaient de toutes façons prévus et correspondent à des extensions d'entreprises existantes. Ce qui fait que le plan gouvernemental est d'abord un plan de subvention au patronat puisque l'Etat prend à sa charge 30 % du coût de chaque emploi créé (400 000 F en moyenne).

Dans ces conditions, on ne peut qu'être scandalisé par le fait que Mauroy, dirigeant on ne peut plus éminent du PS, ait cru bon de se prêter à l'opération de diversion du gouvernement. « Le Matin » va jusqu'à parler de « procédure originale » et « d'assez bon résultat ».

Ainsi donc l'initiative de Barre serait le signe de l'efficacité de Mauroy. Et reciprocement ! Il est dommage que cette tacite mais néanmoins mutuelle reconnaissance ne repose que sur une perspective en trompe-l'œil : la prétention d'endiguer le chômage en collusion avec ceux-là mêmes qui se donnent pour objectif de l'accroître.

Dès lors la fonction de l'opération se réduit à dédouaner le gouvernement de ses responsabilités dans la situation présente, à détourner les travailleurs de la seule voie possible : celle de la lutte.

L'heure n'est pas aux parollettes dans les salons de Matignon pour se targuer, ensuite, d'avoir arraché quelques miettes. Elle est à la mobilisation unitaire contre tout licenciement, pour les 35 h immédiatement sans diminution de salaire, une mobilisation capable de chasser ce gouvernement responsable de l'austérité et du chômage qui frappent les travailleurs.

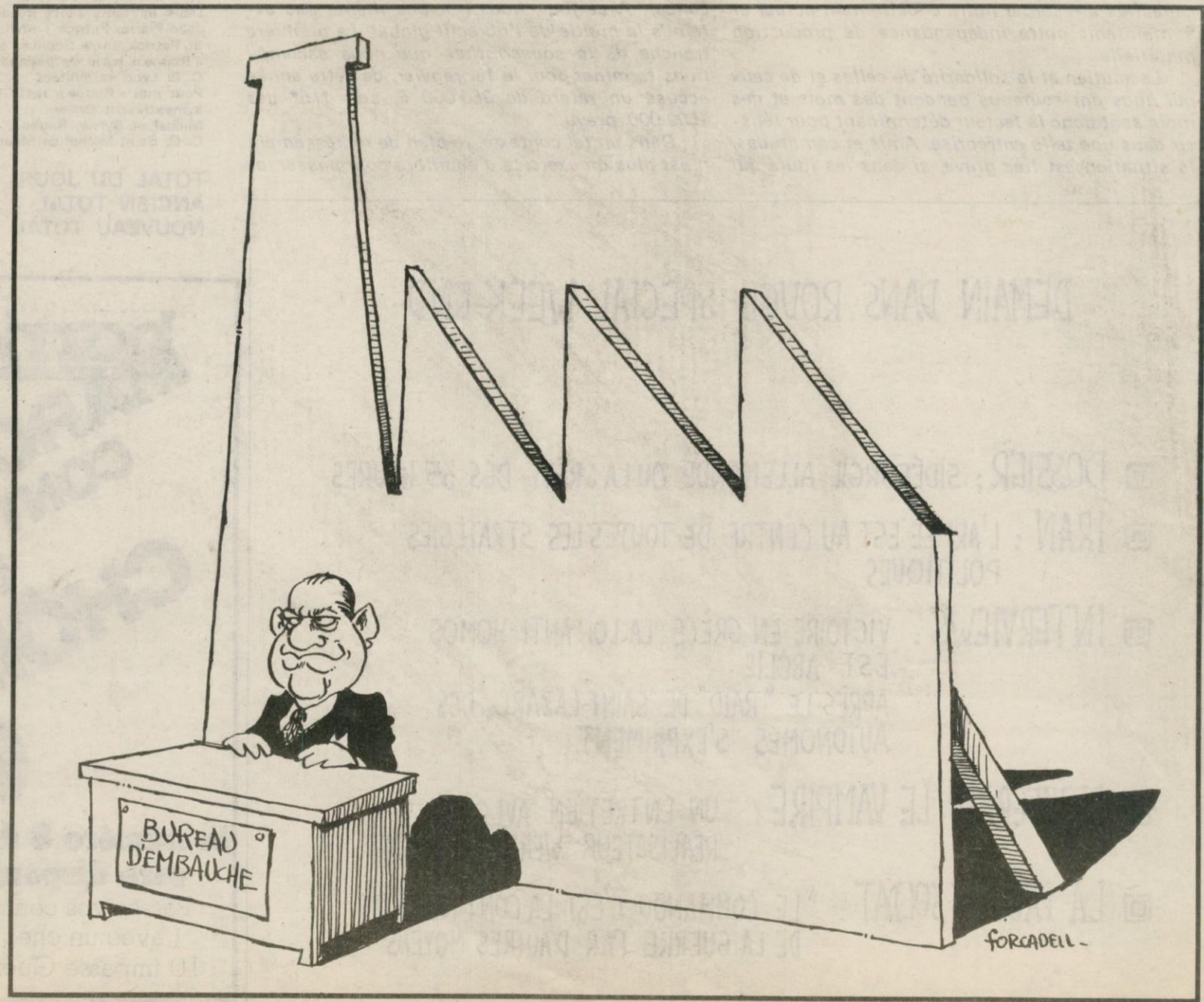
F. Sitol

chômeurs réjouissez-vous !

Barre promet 11 600 emplois de plus pour 1984

5 années d'espoir pour un million et demi de sans-travail

lire page 5



la situation est très grave !

lecteurs, lectrices mobilisons-nous pour éviter la catastrophe

NOUS présenterons dans le magazine de cette semaine l'état exacte des ventes du journal depuis septembre, la situation de l'imprimerie, le bilan financier et politique de la souscription, c'est-à-dire la somme des éléments qui ont fait prendre au comité central la décision de proposer l'arrêt du quotidien au congrès de la LCR qui se réunira à la fin du mois de janvier. Mais ce que propose la direction de la LCR ne peut être qu'un repli nécessaire. Pour éviter qu'il se transforme en défaite complète une série de mesures sont prévues d'ici fin juin. Si ces mesures sont réalisées, l'organisation après un débat pourra prendre la décision de re-sortir un quotidien.

Un tel choix, outre les conditions politiques qui le permettraient, est subordonné aussi à nos capacités à résorber notre endettement actuel et à maintenir notre indépendance de production matérielle.

Le soutien et la solidarité de celles et de ceux qui nous ont soutenus pendant des mois et des mois sont donc le facteur déterminant pour réussir dans une telle entreprise. Amis et camarades, la situation est très grave, si dans les jours qui

viennent elle ne se modifie pas radicalement. Non seulement le choix du congrès de la LCR se trouvera tranché dans les faits, mais nous nous interdirons, si notre situation le permet ou si les événements politiques l'exigent, qu'à l'avenir nous puissions reparaître.

Nous indiquions hier la gravité de la situation. En effet le cours de la souscription depuis une semaine motivait une telle appréciation. Aujourd'hui la situation empire. Sans effort consenti par toutes les lectrices et lecteurs, et ce très rapidement, nous allons échouer. La campagne que nous avons engagée, pour assainir notre situation financière, implique de pouvoir se frécolter pour la fin juin 1979, la somme de 2 500 000 francs (1 600 000 F pour la première partie de la souscription et 900 000 F pour la seconde). A ce jour, nous n'avons même pas atteint la moitié de l'objectif global. La première tranche de la souscription, que nous escomptions terminer pour le 1er janvier, de cette année accuse un retard de 360 000 F, soit 1/5^e des 1 600 000 prévus.

Dans un tel contexte, le plan de redressement n'est plus un exercice d'équilibre pour passer les

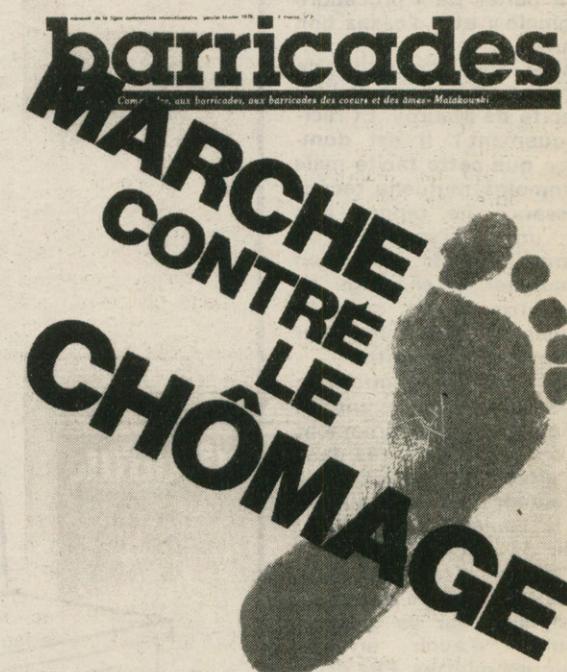
échéances, semaine après semaine, mais devient inadéquat. Assainir une situation financière, résorber un endettement impliquent de pouvoir se fixer des étapes pour réunir une telle somme. Or la souscription en dents de scie nous interdit toutes prévisions quant à nos possibilités réelles, et donc compromet d'autant les chances de réussite.

Quotidiennement pour continuer notre combat, nous avons plus que jamais besoin de vous.

A. B. militant SGEN CFDT Vernon	80,00
P. B. Paris XIII ^e	250,00
R. M. Gif-sur-Yvette	30,00
Anonyme	30,00
R. P. Vieux-Boucau	100,00
R. ex-militant Besançon pour « Rouge »	500,00
J.-P. Besançon	10,00
Deux militants santé Besançon	130,00
Jean-Pierre, Patrick I et II, Laurence, Daniel, Bruno et Patrick entre Souillac et Roanne pour que « Rouge » parle de pédagogie	31,00
C. P. Lyon ex-militant	50,00
Pour que « Rouge » reste quotidien en 1979, sympathisant Orsay	75,00
Michel et Sylvie, Rouen	500,00
C. G. Saint-Michel-de-Maurienne	100,00
TOTAL DU JOUR	1 886,00
ANCIEN TOTAL	1 237 215,00
NOUVEAU TOTAL	1 239 101,00

DEMAIN DANS ROUGE SPECIAL WEEK-END

- ▣ DOSSIER: SIDÉRURGIE ALLEMANDE OU LA GRÈVE DES 35 HEURES
- ▣ IRAN: L'ARMÉE EST AU CENTRE DE TOUTES LES STRATÉGIES POLITIQUES
- ▣ INTERVIEWS: VICTOIRE EN GRÈCE, LA LOI ANTI-HOMOS EST ABOLIE. APRÈS LE "RAID" DE SAINT-LAZARE, DES AUTONOMES S'EXPRIMENT
- ▣ NOSFERATU LE VAMPIRE: UN ENTRETIEN AVEC LE RÉALISATEUR WERNER HERZOG
- ▣ LA PAGE DU SOLDAT: "LE COMMANDO, C'EST LA CONTINUATION DE LA GUERRE PAR D'AUTRES MOYENS



le numéro 8 de janvier-février sera disponible vendredi

Passez vos commandes en écrivant
(avec un chèque) à Barricades,
10 impasse Guéménée, 75004 Paris

Liban

la disparition de l'imam Sadr et le détournement d'avion de Beyrouth

Sept jeunes Libanais ont détourné mardi soir un Boeing libanais pour attirer l'attention sur la disparition de leur chef spirituel, l'Imam Moussa Sadr, détenus selon eux par la Jamaahiriya Libyenne depuis quatre mois et demi, avant de libérer leurs otages et de se rendre aux autorités libanaises. L'Imam Sadr est issu d'une famille qui a donné de nombreux ulémas (théologiens) à la communauté musulmane chiite, répandue en Iran, en Irak et au Liban.

Né à Qom (Iran) en 1928, il est arrivé au Liban en 1960. En 1969, pour six ans. En 1975, il a été réélu à ce poste. S'opposant aux leaders féodaux de la communauté chiite, l'Imam a très tôt donné une dimension politique à son action. Homme de contact pendant la guerre civile libanaise (1975-1976), l'Imam Moussa Sadr, bien que disposant d'un rassemblement politico-militaire « Al Amal » et faisant partie du Mouvement

national (progressiste) est resté favorable au maintien du dialogue avec la droite chrétienne et partisan de la réconciliation nationale. L'Imam a également noué des liens étroits avec les dirigeants syriens. Vers la fin des hostilités, il s'était d'ailleurs désolidarisé du Mouvement national (janvier 1976), lorsque celui-ci avait voulu continuer la bataille contre la volonté de Damas. Selon « le Canard enchaîné » enfin, l'Imam « n'aurait pas, comme on l'a dit, disparu en Libye où il s'était réfugié. Il serait allé voir Khomeiny du temps que celui-ci était en Irak, puis ce serait rendu clandestinement en Iran pour encourager les religieux à la lutte contre le shah. Le tout avec la bénédiction de Kadhafi ». En tout cas, le vice-président du conseil supérieur chiite, Cheikh Mohamed Mahdi Chamseddine, vient de déclarer à l'AFP qu'il avait reçu des indications selon lesquelles Sadr était toujours sain et sauf ainsi que ses compagnons ?

Maroc

Serfati transféré à Kenitra

Abrahim Serfati, ancien codirecteur de la revue « Souffles » isolé totalement depuis son arrestation en novembre 1974 vient d'être transféré de la prison de Casablanca à la prison centrale de Kenitra, principal centre de détention, en même temps que Rabéa Ftouh et Fatima Okacha, compagnes de cellule de Saïda Menebhi, morte le 11 décembre 1977 par manque de soins, après une grève de la faim. Selon le comité de lutte contre la répression au Maroc, il ne reste donc plus de prisonniers politiques à la prison civile de Casablanca. Le comité rappelle que six cents détenus politiques au Maroc ont des conditions de vie déplorables et précise que le 25 décembre dernier, à la prison de Lallou, à Rabat, un membre de l'USFP, Brahim Zaidi, est mort également faute de soins malgré la gravité de son état.

• Ecole de formation étudiante parisienne :

Elle a lieu chaque vendredi de 18 h à 20 h au 10 impasse Guéménée, Paris IV^e. Le cycle sur le stalinisme se poursuit : — vendredi 19 janvier : la bureaucratie stalinienne et la question allemande ; — vendredi 2 février : la bureaucratie stalinienne et la révolution espagnole ; — vendredi 9 février : l'apogée du stalinisme et la Seconde guerre mondiale ; — vendredi 16 février : la crise du stalinisme.

Rédaction-administration : 2, rue Richard-Lenoir 93108 Montrouge Tél : 808.00.80 à 84 Télex PREMO A 211.628 F Édité par la SPN Société de presse nouvelle Directeur de la publication : Alain Bobbio Numéro de la commission paritaire : 46.722 Imprimé par Photographe à Montréal

le KOR polonais solidaire de Sabata

Les signataires de la Charte 77 sont déterminés à poursuivre leurs rencontres avec les membres du KOR polonais dès que les conditions climatiques le permettront : c'est ce qu'ont indiqué en début de semaine des représentants de la Charte 77. L'arrestation et la condamnation de Jaroslav Sabata ne doivent pas interrompre ces contacts établis depuis 1975 et qui se sont régulièrement maintenus depuis, ont-ils ajouté.

D'autre part, le KOR a adressé mardi un message de solidarité à Jaroslav Sabata condamné à neuf mois de prison. Dans ce texte, le KOR regrette « profondément » qu'en Pologne et en Tchécoslovaquie, les tribunaux ne se fondent pas sur la justice, mais « réalisent les ordres de l'appareil policier ».

Le Comité qui exprime son « amitié, sa solidarité et sa fraternité » à Sabata l'assure qu'il est déterminé à lutter jusqu'au bout pour sa libération.

Il y a dix ans, à Prague, Jan Palach s'immola par le feu...

Zaïre

« C'est un grand succès » a tenu à dire Mobutu à l'issue d'un déjeuner à l'Elysée où il venait d'apprendre que le gouvernement français avait décidé de porter à 35 millions de dollars (au lieu des 15 prévus en novembre 1978) sa contribution au « plan de redressement de l'économie ». En effet, sous les auspices du Fonds monétaire international, USA, Belgique, France, Grande-Bretagne ont décidé d'apporter une contribution de 90 millions de dollars au « plan Mobutu ».

Iran

le départ du shah encourage le mouvement de masse

nouvelle manifestation vendredi

Le départ du shah n'a rien réglé. A Téhéran, les manifestations continuent et prennent désormais pour cible les institutions monarchiques, qui symbolise le maintien de Bakhtiar au pouvoir. L'armée fait le gros dos et assiste, apparemment impassible, aux défilés de joie dans les rues de la capitale après l'annonce du départ du shah. Combien de temps l'armée pourra-t-elle garder cette attitude que lui impose l'am-

pleur du mouvement de masse ? A terme c'est son unité qui sera gravement remise en cause par une attitude trop longtemps passive. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si le shah a mis des hommes de confiance à tous les postes clés avant de s'enfuir vers des lieux plus sûrs. Vendredi 19 janvier verra la totalité de la population iranienne descendre à nouveau dans la rue à l'appel de l'ayatollah Khomeiny.

Où s'arrêtera le mouvement de masse ? C'est désormais l'angoisse dans les capitales impérialistes. Le départ du shah, loin de mettre un terme à la montée du mouvement de masse, radicalise au contraire celui-ci. « Ce qui fut longtemps considéré comme l'impossible est finalement arrivé », écrit mercredi le « New York Times ». Et le journal nord-américain s'inquiète de la capacité du gouvernement Bakhtiar à « restaurer un certain degré de stabilité ». Le Premier ministre a pris la parole sur les ondes, dès le départ du shah, pour expliquer qu'il avait obtenu la « confiance du Parlement » donc que son gouvernement avait été désigné « démocratiquement ». Il a demandé aux Iraniens « d'oublier leurs haines et leurs querelles et de ne

rien faire qui puisse les dresser les uns contre les autres » et il a conclu : « Nous avons déjà fait beaucoup de sacrifices... comme s'il faisait partie de ceux qui ont combattu le shah et la monarchie, alors que le semblant de pouvoir qu'il détient encore lui a été remis par le shah et qu'il gouverne dans le cadre des institutions monarchiques.

Ce genre de propos pourraient être considérés comme les divagations d'un vieillard sénile, si dans le même temps, le gouverneur militaire de Téhéran n'avait pas mis les points sur les i : « Tout acte d'agitation, toute opération contre le peuple seront durement combattus et réprimés. Les provocateurs et les responsables de ces actes seront durement combattus et réprimés. Les provocateurs et les

responsables de ces actes ou autres incidents violents seront arrêtés et connaîtront un châtiment exemplaire. » Ce communiqué a été inlassablement répété à la radio depuis le départ du shah.

A la suite de cette déclaration, l'ayatollah Taleghani a invité la population à garder le calme et à préserver l'ordre et la discipline, afin « d'éviter tout heurt désagréable ».

L'ayatollah Khomeiny, quant à lui, a fixé depuis sa résidence de la région parisienne les objectifs de la manifestation du 19 janvier : les sénateurs et les membres du conseil de régence doivent quitter le pays, les cultivateurs doivent empêcher la sortie du blé, l'armée la sortie des armements américains. Tout le peuple doit « transformer la manifestation du 19

janvier en la plus grande manifestation populaire qui ait jamais eu lieu ». Selon la radio iranienne, l'ayatollah aurait également lancé un appel au calme.

L'effondrement du gouvernement Bakhtiar est donc inévitable. Ce gouvernement ne dispose d'aucun soutien, ni dans la population ni dans l'armée qui, si elle intervient balaiera ce gouvernement « intermédiaire », ni dans les capitales impérialistes de plus en plus sceptiques sur son sort.

Et ce ne sont pas les déclarations du fils du shah, qui se dit prêt à gouverner, si on le lui demande, qui pourront changer les choses. Car qui, pour le moment, pourrait bien le lui demander ?

Philippe Andréa

à Téhéran les grèves et les manifestations continuent

banderoles et des portraits de l'ayatollah Khomeiny.

L'armée, elle, a disparu des principales avenues. Elle a même renoncé à garder la plupart des ambassades occidentales. Elle se contente, semble-t-il, de se tenir près du Parlement et des principaux édifices publics.

Les derniers vestiges de la monarchie sont tombés mardi soir avec la destruction des statues du souverain et de son père Reza shah, qui se trouvraient encore à quelques carrefours. Même devant le Parlement, et malgré

la présence de nombreux soldats, le buste du roi a été arraché du socle.

Place du 19 août 1953, la population à l'aide d'une corde et d'un camion citerne, a essayé pendant toute la soirée d'hier d'abattre l'imposante statue commémorant le retour du shah et la chute du D Mossadegh.

Ce matin, l'ouvrage — où les têtes des personnages avaient été arrachées — penchait dangereusement. « Il ne faut plus y toucher, disait un passant. Le tas de ferraille qui reste comme ça est parfaitement représentatif de

l'état actuel de la monarchie. »

Le départ du shah, encore qu'il soit trop tôt pour le vérifier, ne semble pas avoir incité les gens à se remettre au travail malgré les multiples appels de la hiérarchie chiite. Le bazar ainsi que de nombreux magasins sont toujours fermés dans la capitale. La plupart des administrations sont toujours en grève. Les liaisons par télex avec l'étranger n'étaient toujours pas rétablies ce mercredi en fin de matinée.

Claude Juvénal (AFP)

la Chine aimait bien le shah

La Chine a rendu compte du départ du shah, sans prendre position, mais en traduisant son embarras devant la situation en Iran. L'agence Chine nouvelle relate l'arrivée du shah en Egypte, première étape de ses « longues vacances ». L'agence rapporte les manifestations de Téhéran, mais ne précise pas leur objet.

La Chine avait jusqu'à présent soutenu le shah

dont elle appréciait la politique étrangère, en particulier vis-à-vis de l'URSS. La Chine garde pour le moment une position d'attente et ne fera pas son appui, indique-t-on dans les milieux diplomatiques, qu'à un gouvernement qui s'opposera à la poussée soviétique vers l'océan Indien.

Qui a parlé des intérêts de la révolution ?

• La police de Berlin-Ouest a promis une prime de 50 000 marks à qui aidera à capturer trois militants de l'organisation Mouvement du 2 juin : Inge Viert, Juliane Plambeck et Ingrid Siepmann. Ces recherches, précise la police, sont organisées dans le cadre des mesures de sécurité renforcées prises pour les élections locales du 18 mars prochain.

Inge Viert et Juliane Plambeck se sont évadées de la prison pour femmes de Moabit en juillet 1976. Elles sont accusées d'avoir participé à l'assassinat du juge Von Drenkmann en 1974. Ingrid Siepmann, accusée de plusieurs hold-ups a été échangée, en 1976, contre le chef de la CDU de Berlin Lorenz.



Vietnam- Cambodge les combats se poursuivent au Cambodge

le nouveau régime organise des meetings dans les villes

La situation militaire au Cambodge demeure confuse dans deux régions, celle qui se situe à la frontière thaïlandaise et celle située au sud-ouest de Phnom Penh près de la chaîne des Cardamones dans le port en eaux profondes de Kompong Som. C'est dans cette dernière région que semblent réfugiées les forces Khmères rouges qui subsistent. La « Voix du Cambodge démocratique », radio du régime Pol Pot qui avait cessé d'émettre le 7 janvier a repris ses émissions mardi, en fin de matinée. Elle n'indique pas d'où elle émet. Sur le plan diplomatique, tandis que le général Giap vient d'envoyer un message de félicitations à Pen So Van, vice-président du conseil révolutionnaire du Kampuchéa, l'ambassadeur de Chine, s'est

adressée au ministre des Affaires étrangères japonais. La Chine demande au Japon que Tokio et Pékin entreprennent une action diplomatique commune dans l'affaire cambodgienne, action qui serait fondée sur la clause anti-hégémonique contenue dans le traité sino-japonais signé en octobre 1978. A New-York enfin le prince Sihanouk a reçu dans son hôpital l'ambassadeur de Yougoslavie à l'ONU. Le prince a « hautement apprécié à cette occasion le soutien apporté par la Yougoslavie à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale du Kampuchéa démocratique ». Par contre la Fédération syndicale mondiale, à laquelle appartient la CGT, s'est félicitée « de la victoire remportée par l'armée du FUNSK ».

Sur le terrain, les troupes vietnamiennes ont arrêté leur avance à quatre kilomètres environ de la frontière thaïlandaise, indiquent les officiers thaïlandais à Aranyaprathet, à 330 km à l'est de Bangkok. Comme les jours précédents, la canonnaie et des rafales d'armes automatiques sont perçues dans la région frontalière. Le poste cambodgien de Poipet est désert. De petits groupes de Khmers rouges y font parfois de brèves apparitions avant de repartir à travers les massifs de bambous épais qui poussent le long de la rivière, frontière entre les deux pays. Des préparatifs sont en cours en Thaïlande pour accueillir les soldats khmères rouges blessés. Selon une source proche des services de renseignements thaïlandais, on attendait en particulier 200 blessés qui se trouvent dans un village à 9 kilomètres de la frontière.

Les troupes du FUNSK et vietnamiennes remontent vers le nord-ouest, le long de la piste qui longe la frontière thaï, à la poursuite d'unités khmères rouges qui ont apparemment décroché en bon ordre après les combats de Battambang et Siem Reap, la semaine dernière. Ces unités du régime Pol Pot ont repoussé le maquis Kh-

mer Serei, anticomuniste qui tenait les forêts situées entre Siem Reap (proche d'Angkor Vat) et la frontière thaïlandaise. Un groupe de 80 hommes commandé par un colonel de l'ancien régime de Lon Nol (renversé en 1975) a repassé la frontière thaïlandaise lundi. Il a été désarmé et interné.

Au sud-ouest de Phnom Penh, la situation est beaucoup plus confuse, dans la mesure où les informations sont contradictoires. De violents combats ont eu lieu autour de l'île de Kong et dans le port de Kompong Son. Les unités khmères rouges auraient contre-attaqué à partir des montagnes du massif des Cardamones qui domine cette région. Selon une rumeur qui circulait mardi à Bangkok, les unités khmères rouges auraient pris le port en eaux profondes.

L'aviation vietnamienne bombarderait violemment la région. Cette rumeur est accueillie cependant avec réserve dans la mesure où aucune source militaire, bien informée de la situation au Cambodge, n'est en mesure de la confirmer. La radio du FUNSK, qui confirme l'existence d'importants combats dans cette région, avait affirmé, dès le 8 janvier, que

Kompong Son était sous son contrôle.

Enfin, selon le correspondant de l'AFP à Bangkok, Joël Henri, qui n'est pas suspect de sympathie pour les Vietnamiens, la chute du régime de Pol Pot aurait été bien accueillie par la population cambodgienne. « Des paysans récemment arrivés à Aranyaprathet, écrit-il, pour échapper aux combats entre Khmers rouges et forces du FUNSK, affirment que la nouvelle du renversement du régime Pol Pot et de la chute de Phnom Penh, le 7 janvier, a été accueillie avec joie dans les coopératives agricoles par les gens qui y avaient été envoyés de force. Nombreux seront les réfugiés d'origine paysanne qui retourneront au Cambodge une fois la situation stabilisée, estime ici les observateurs, s'il est prouvé que les libertés essentielles sont rétablies comme promis par le "Conseil populaire révolutionnaire" du Cambodge. » Enfin, il est confirmé qu'une partie de la population de Phnom Penh, déportée par le régime de Pol Pot, regagne petit à petit la capitale. Selon la radio du FUNSK, des meetings de plusieurs dizaines de milliers de personnes se tiennent dans les villes pour fêter la victoire.

Constitué à Damas, le 7 avril 1947, par la fusion de deux partis nationalistes bourgeois, le Parti Baas arabe (fondé par Michel Aflak) et le Parti arabe socialiste d'Akram Al-Hourani, le Parti Baas arabe socialiste se réclame d'un vocation présumément interarabe.

Récupérant le sentiment exacerbé par la faille des régimes arabes face aux menaces sionistes, en l'absence d'une alternative révolutionnaire prenant en compte les revendications nationales

après le voyage du vice-président irakien en France

le BAAS fondement d'une barbarie (1)

UNE semaine après la visite à Paris du vice-président irakien (l'Irak est le principal fournisseur de pétrole à la France), l'actualité continue de concentrer ses feux sur le régime baasiste. Non seulement à cause de l'environnement et des conséquences que pourraient avoir à terme les répercussions de la crise iranienne, mais parce que la campagne répressive

contre les communistes qui le soutenaient jusqu'alors a provoqué des réactions au niveau international. Après les protestations d'une vingtaine de PC du Moyen-Orient et de la Méditerranée, c'est au tour du PC français d'avoir élevé ses critiques contre le régime barbare du Baas, jusqu'alors facilement qualifié par eux de « progressiste » qui est né du coup d'Etat du 8 février 1963.

Ce coup d'Etat intervient au moment où le gouvernement de Abdelkarim Kassem décide par la promulgation de la loi 80 d'annuler le statut de zones franches qui régissait les concessions pétrolières et leur exploitation par les puissances pétrolières.

guerre des Six jours, contre Israël, va redonner un sang nouveau au mouvement de masse.

Face à cette remontée des paysans pauvres, des fallahs sans terre, de la jeunesse et des travailleurs, les baassis reviennent à la charge, appuyé par l'impérialisme, et fomentent un coup d'Etat le 17 juillet 1968.

Une situation pré-révolutionnaire

Cette prise de position du gouvernement d'Abdelkarim Kassem était la conséquence directe du formidable mouvement de masse qui balaya la monarchie en juillet 1958 et vit l'instauration d'un régime républicain.

Cette mobilisation populaire se transforme rapidement en situation pré-révolutionnaire avec l'apparition d'embryons d'organes de double pouvoir, sous l'influence manipulatrice du Parti communiste irakien. Mais ce dernier n'offre aucune issue révolutionnaire en refusant de prendre le pouvoir. Cette contradiction entre le mouvement impétueux des masses et le refus du PC permettra aux généraux du parti Baas de recourir au coup d'Etat de 1963 qui a ensanglanté l'Irak.

Plusieurs dizaines de milliers de prisonniers politiques et plusieurs centaines de cadres du mouvement ouvrier sont exécutés dès le premier jour.

A leur tour les baassis sont renversés par la frange nassérienne au sein de l'armée vers la fin de l'année 1963.

La détérioration des conditions de vie des travailleurs et de la paysannerie, le renforcement de la lutte armée au Kurdistan, la déroute des régimes arabes bourgeois dans la

Tenant compte de sa première expérience sanguinaire en la matière (liquidation physique des militants de gauche par milliers), qui conduit à son écartement, le Baas s'attachera à tisser des liens nouveaux avec les pays de l'Est et plus particulièrement l'Union soviétique. Il sera le premier pays en dehors de ceux du pacte de Varsovie à reconnaître la RDA. Il développera des traités commerciaux avec ces pays.

Ces prises de position vont améliorer son image de marque à l'échelle internationale tout en neutralisant le Parti communiste (une scission s'est produite au sein du Parti communiste influencée par les idées guérillistes et maoïstes ; cette scission s'intitulera PC-Direction centrale, par opposition au PC pro-Moscou ou PC-Comité central).

Il constituera plus tard, aidé en cela par un opportunitisme sans limite du Parti communiste (pro-Moscou), le Front national. Ce front, constitué en 1975, sous la direction effective du parti Baas, le PC figurant au titre de marionnette, s'attaque frontalement aux masses exploitées. Il dépossède les travailleurs et les paysans ainsi que la jeunesse

des acquis de leurs luttes. Il les prive de leur organisation. Les prisons se remplissent des militants refusant la collaboration de classe. Les syndicats ouvriers et paysans seront liquidés au profit d'organisations verticales. De même pour les organisations de jeunesse.

Le Parti communiste, dissous en 1975, sous la pression du parti Baas, sa propre structuration au sein de l'armée. Il ne bouge pas face à l'exécution des militaires découverts ou simplement soupçonnés comme sympathisants communistes.

Ce même parti, qui abdique sur le front de l'organisation des masses, ne reculera pas devant ses contradicteurs et justifiera sur le plan des idées son alliance avec le parti Baas arguant de la possibilité de construire le socialisme avec ce parti.

« Refusant toute critique de classe non seulement du programme du Baas, mais encore de la réalité sanglante de sa politique anti-ouvrière le PC irakien préfère louer les vertus d'un régime qui a noué les meilleures relations possibles avec la « patrie du socialisme. » Appelant les masses opprimées à la résignation, il les incite à défendre jusqu'au bout l'Etat mis en place par le baas à le protéger contre la lutte armée entamée par le peuple kurde et à limiter leurs revendications au domaine du « raisonnable ».

En résumé, toute cette politique des partis stalinien a pour nom « la nécessaire construction de l'étape nationale et démocratique » qui verrait la bourgeoisie dite nationale prendre le pouvoir et construire un Etat bourgeois capitaliste.

(à suivre)

Hicham Ramis

les origines du parti BAAS

Constitué à Damas, le 7 avril 1947, par la fusion de deux partis nationalistes bourgeois, le Parti Baas arabe (fondé par Michel Aflak) et le Parti arabe socialiste d'Akram Al-Hourani, le Parti Baas arabe socialiste se réclame d'un vocation présumément interarabe.

les PC niant l'existence de la question nationale arabe, préférant se faire l'écho de la bureaucratie stalinienne, le Parti Baas exalte la « Renaissance arabe », en se référant au passé.

Bien que se proclamant « socialiste » dans son programme, la seule formation donnée alors à ses militants se résumait en deux brochures : « A la mémoire du Prophète arabe » et « Ce que fut notre puissance ». Car au-delà des mots, la véritable fonction du Baas fut de contrer l'émergence du

puissant mouvement des travailleurs irakiens (dans lequel le PC était très influent), soutenu en cela par l'impérialisme américain et international, qui voit dès lors l'utilisation qu'il peut en faire dans la région.

C'est sur ces bases, qu'il noue les contacts avec les différents chefs militaires, religieux, de régions, appliquant une véritable « stratégie de l'araignée », indispensable pour assurer le succès de ses coups d'Etat du 8 février 1963 en Irak et du 8 mars 1963 en Syrie.

crise

Barre saupoudre 7800 emplois sur le Nord et la Lorraine

C'est André Diligent, membre de l'UDF qui vient de casser le morceau, à propos des mesures prises par R. Barre et le gouvernement : « Il y a... un imépratif de prudence... Quand c'est une région entière qui est touchée dans ses activités industrielles fondamentales, il n'y a place que pour la colère et la désespérance. » C'est pour éviter, casser, atténuer cette colère que quelques centaines d'emplois ont été saupoudrés sur les régions considérées comme les plus atteintes... et donc les plus dangereuses.

L'électronique et la mécanique se taillent d'ailleurs la part du lion dans ces créations annoncées : Peugeot-Citroën, Sovati, Erid, Française de mécanique pour le Nord, Matra, Sercel pour la Loire-Atlantique, la General MMtors Stae, CIMLEC, MUS pour la Lorraine, Peugeot-Citroën pour les Ardennes, Saint-Gobain, SFERNICE et Intertechnique pour Marseille et sa région. Mais le pouvoir a utilisé aussi ses ministères et les services publics pour gonfler un peu le chiffre d'emplois : ainsi la SNCF crée 1 000 emplois dans ses bureaux de Lille, de même que le ministère du Budget embaucherait « bientôt » 750 employés à Nantes. Et puis le pouvoir s'est permis un petit cadeau empoisonné aux habitants de La Baule : Velan Rateau y crée 55 emplois, mais c'est pour l'équipement nucléaire... une manière comme une autre de faire accepter la construction de la centrale proche du Pellestin.

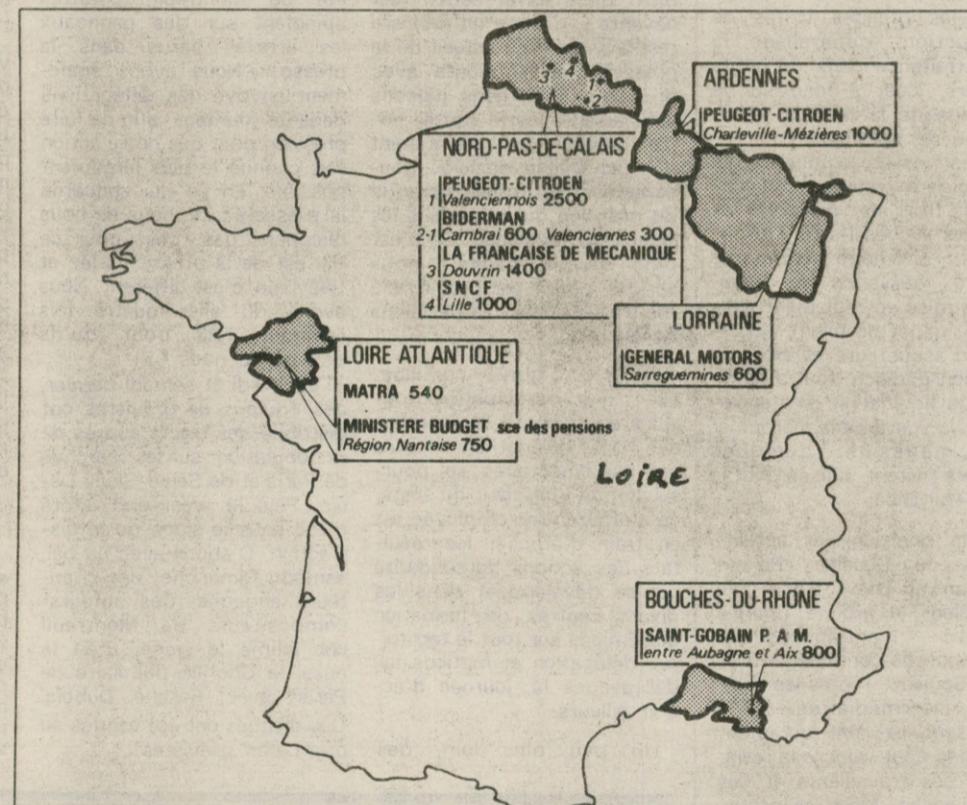
Même pour ces emplois, d'énormes problèmes se posent, d'abord parce que souvent ils ne se recourent pas. Un sidérurgiste ne peut se reconvertisse n'importe où. De plus certaines usines envoyées dans la région lilloise étaient déjà promises ailleurs : à La Rochelle par exemple. De fait, Barre n'a fait que changer des pions, il n'en a pas créé d'autres : par contre les subventions aux patrons sont là et bien là. L'on sait ce qu'il en est advenu dans le cas des usines sidérurgiques de la région.

Enfin, quand le Premier ministre parle de 1982 comme échéance pour la création de ces emplois, le délégué à l'aménagement du territoire parle de 1984... de toute façon, le temps de voir venir... en pointant à l'ANPE...

50 emplois par ci, 100 par là, ce n'est d'ailleurs vraiment qu'un saupoudrage, qui a d'ailleurs été dénoncé par toutes les organisations syndi-

LES Lorrains attendaient mardi sans grand espoir la publication des décisions de Barre. Néanmoins, Giscard n'avait-il pas dit que leur région pouvait compter sur la solidarité nationale ? Ils savent maintenant que celle-ci correspond à 925 emplois. Pas un de plus. Quant aux travailleurs du nord, s'ils sont un peu mieux lotis, les emplois créés dans leur région ne remplissent bien évidemment pas les trous occasionnés par les licenciements : 6 800 créations, contre 1 000 dans les Arden-

nes, 1 500 en Loire-Atlantique, 1 300 dans les Bouches-du-rhône et le Var. Ces chiffres dérisoires ont pourtant été annoncés à grands renforts de publicité. Pendant ce temps, la liquidation de la sidérurgie continue, ainsi que la lutte : à Longwy, des militants FO occupent les locaux de la banque nationale. Les bâtiments administratifs de l'usine Usinor, à Denain sont également occupés. Une grève de 24h vient d'être décidée pour le 16 février à l'appel de la CGT, CFDT, FEN.



électronique les erreurs du calcul de Barre

Barre a annoncé, saupoudré un peu partout, 1 000 créations d'emploi dans l'électronique, histoire de montrer qu'il y a des branches qui marchent et qu'il faut regarder du côté du progrès... mais il n'a rien dit bien sûr de l'état réel de cette branche.

Or, tout le secteur de l'électronique tourné vers les équipements du réseau téléphonique est actuellement menacé d'une crise énorme, comparable à celle de la sidérurgie ; sur 90 000 emplois dans l'industrie de

la téléphonie, 20 000 sont supprimés dans les plans patronaux pour 1979 et 1980, soit plus d'un emploi sur quatre. Par exemple, l'usine LMT à Redon est abandonnée, à peine construite...

Si certaines entreprises du secteur électronique sont prospères, dans d'autres se pose un problème massif de maintien des emplois : les 1 000 emplois « créés » grâce à l'intervention de Barre seront-ils occupés par des chômeurs actuels ou par les futurs licenciés de l'autre partie de l'électronique ?

Selon des chiffres provisoires fournis par l'UNEDIC, cet organisme recensait, fin décembre 1978, 714 612 « bénéficiaires » soit 2,9 % de plus par rapport au mois précédent et 22,84 % de plus par rapport à décembre 1977. Parmi ces « bénéficiaires » 176 274 ont perçu les 90 %.

l'emploi dans la Lorraine

10 % de la population de la Loire, à Saint-Etienne et dans la vallée du Gier, est au chômage ; et les plans de restructuration de l'usine de Pugeot-Loire de Firminy, comme ceux de Marrel (Creusot-Loire) de Rive-de-Gier viennent d'être annoncés : à Firminy, c'est le licenciement collectif de 61 salariés dont 49 ouvriers, à partir du 15 février ; à Rive-de-Gier, c'est 728 suppressions d'emplois (dont 17 cadres, 186 mensuels, 306 OP, 219 OS), un sur deux dans cette entreprise de la sidérurgie.

Quand on se souvient des 1 300 suppressions d'emplois en cours à Manufrance, le silence de Barre sur la Loire apparaît comme un scandale, mais cela n'en fait jamais qu'un de plus.

sécurité sociale

le CNPF joue avec le feu

« L'écart se creuse entre la modernisation de notre économie et le conservatisme de notre société. Nous traitons des problèmes sociaux au coin du feu comme s'il s'agissait d'une affaire de famille et sans les relier aux contraintes internationales. » Cette déclaration de Ceyrac à l'assemblée générale du CNPF explique la série de cibles qu'il a choisies. « Notre régime de Sécurité sociale date d'un temps bien éloigné, marqué par la pénurie de guerre (...) la réglementation de la durée de travail date encore pour l'essentiel de 1926... » Quant à Chotard, il a confirmé les prévisions : le patronat veut que le gouvernement prépare un éclatement de la Sécurité sociale qui est, selon lui, « devenue une structure monstreuse ».

Une partie des observateurs, devant de tels propos, sont pris d'inquiétude : « Un entêtement explosif », écrit Jean-Pierre Dumont dans « le Monde », tandis qu'un autre article précise que « le propos peut paraître cynique alors que le taux du chômage atteint en France des niveaux inégalés ».

En effet, il y a une sorte de pari dans la tactique choisie par le patronat : profiter de l'année 1979, qui est loin des échéances électorales pour faire avancer ses plans dit de « modernisation ». En espérant que la lutte des classes ne sorte pas du chemin des institutions.

Du coup, le patronat veut aller loin : séparer les caisses de Sécurité sociale de façon à ce que le déficit soit pris en charge car les assurés eux-mêmes ou bien entraînent une diminution des prestations. C'est en ce sens que le discours de Chotard pouvait logiquement se conclure par un appel à la responsabilité des individus », sous la forme d'un recours aux assurances privées pour compléter les prestations devenues insuffisantes.

La déclaration de la CGT, dès l'annonce de ces mesures, est nette, même si elle reste vague quant aux perspectives d'action : « En face d'une offensive anti-sociale de cette envergure, l'intérêt des travailleurs et le devoir de leurs organisations syndicales est de faire front ensemble, dans une unité sans faille. » La seule question aujourd'hui est là : les calculs du patronat seront-ils mis en échec par la lutte ?

P. R.

• Mille personnes ont manifesté, mardi soir, à Lyon, pour protester contre le maintien du meeting que l'Eurodroite doit tenir dans cette ville le 26 janvier prochain. La manifestation avait été appelée par le PCF. La CGT, plusieurs sections CFDT et le MRAP avaient répondu à cet appel.

Félix Janvier

Souillac (Bordeaux)

les profits sont partis ailleurs

les actionnaires de Souillac installent quelques usines en Libye, au Pérou... là où les salaires sont encore plus dérisoires qu'à Souillac

Asouillac, face aux licenciements massifs, l'occupation a été décidée. Quelques travailleurs, pourtant se font encore des illusions sur la volonté patronale de garder l'usine. Mais il suffit de replacer la situation de l'usi-

ne dans la « réorganisation » de la branche pour se convaincre que la seule voie est une lutte entraînant une solidarité active des autres travailleurs de Bordeaux.

Bordeaux, de notre correspondant.

Les industries des cuirs et peaux occupaient en Aquitaine un salarié sur dix jusqu'à ces dernières années. Aujourd'hui la branche est en voie de disparition. Des dizaines de petits ateliers artisanaux ont disparu sans qu'on en ait jamais entendu parler. Quant aux entreprises industrielles de la chaussure, nombreuses à Bordeaux, elles ont fermé leurs portes les unes après les autres : Tachon, Marbot, Beror, etc.

Aujourd'hui, il n'en reste plus que deux, Souillac et Mauduit.

Bien sûr, la liquidation des industries du cuir en France ne touche pas que l'Aquitaine : Romans, Annonay, Valence en ont subi des conséquences dramatiques. Les racines de la crise sont lointaines et profondes : la branche fait les frais de la nouvelle division du travail qui s'instaure à l'échelle internationale dans le feu de la crise du système capitaliste tout entier.

Mais les patrons qui aujourd'hui liquident démantèlent et licencient ne peuvent faire oublier que pendant des années ils ont accumulé d'énormes profits sur le dos des travailleurs du cuir. Ces profits ne sont pas volatilisés : ils ont simplement été ré-investis ailleurs. La dégringolade de Souillac illustre bien de quelle fatalité il s'agit : celle du profit maximum.

En 1967, l'entreprise connaît une crise grave comme toute l'industrie française de la chaussure, et licencie massivement. Au même moment, le délégué général de la Fédération nationale de la chaussure, José Bidegain, alors que la Chambre patronale désavoue l'orientation Bidegain, Souillac change de mains : Jourdan entre dans l'affaire et relance la production avec l'aide de l'IDI, sur la voie qu'il a déjà expérimenté à Romans : le retour au cuir, le lancement d'une marque semi-luxe, Jean Rimbeaud, et l'ouverture de magasins ; mais une telle reconversion n'est possible dans les conditions capitalistes qu'au prix d'une régression, d'un retour

propose aux patrons français une stratégie pour sortir du marasme : concentrer la production, généraliser l'autonomisation et produire en grande série des chaussures bon marché en matière plastique.

Le P-DG d'alors à Souillac, Coignaud, choisit de suivre cette voie : les ouvriers qui travaillent le cuir font place rapidement à des femmes OS, qui pressent et soudent à la chaîne le plastique. L'opération fut juteuse pour Coignaud puisque l'entreprise remboursa ses emprunts en 6 ans au lieu des 10 prévus.

Mais les bonnes recettes capitalistes ne durent qu'un temps. En 1974-1975, l'industrie de la chaussure connaît une nouvelle crise. Les chaussures en plastique, banales et de qualité très moyenne sont vite devenues trop chères pour ce qu'elles étaient.

D'autant que, dans le même temps où la production de chaussures en cuir diminuait fortement en France, les importations italiennes devinrent de plus en plus massives. En Italie, la production était restée dispersée dans de petites fabriques artisanales, mais elle offrait des chaussures de cuir pas plus chères que les produits fabriqués à la chaîne en France.

Alors que la Chambre patronale désavoue l'orientation Bidegain, Souillac change de mains : Jourdan entre dans l'affaire et relance la production avec l'aide de l'IDI, sur la voie qu'il a déjà expérimenté à Romans : le retour au cuir, le lancement d'une marque semi-luxe, Jean Rimbeaud, et l'ouverture de magasins ; mais une telle reconversion n'est possible dans les conditions capitalistes qu'au prix d'une régression, d'un retour

en arrière sur la concentration et l'automatisation des dernières années. Il faut démanteler les grandes unités de production, généraliser la sous-traitance dans de petits ateliers, jouer à fond sur le prestige de la marque et du réseau de distribution.

C'est cette logique-là qui est mise en œuvre à Souillac depuis trois ans, à travers les avatars successifs de l'entreprise : chômage technique répété, cessation de paiement, mise en règlement judiciaire, dépôt de bilan, recherche d'acquéreurs et plan de location gérance, tout a tendu vers la liquidation de l'entreprise, la vente de la marque et des magasins, quelques ateliers restent utilisés pour la sous-traitance.

Voilà pourquoi les actionnaires de Souillac, Roland Jourdan et Loew SA — qui contrôlent le groupe Charles Jourdan —, n'ont aucunement l'intention de continuer à faire vivre Souillac. Toutes les solutions intermédiaires qu'ils proposent ne sont qu'autant d'étapes pour vaincre la résistance des travailleurs et des travailleuses. Mais les profits accumulés pendant les années fastes de la production plastique de masse où sont-ils passés ? Les banques en ont leur part, bien sûr, et on peut leur faire confiance : les intérêts et agios divers retirés des prêts à l'entreprise ont dû faire des petits...

Quant aux actionnaires de Souillac, ils ont investi dans la parfumerie ou l'électronique comme Jourdan ou dans l'industrie du plastique comme Coignaud. Ils installent quelques usines en Libye, au Pérou ou ailleurs, là où les salaires sont encore plus dérisoires qu'à Souillac...

• A Bessèges (Gard) les travailleurs de l'usine Vallourec ont cessé d'occuper les locaux, comme le leur demandaient la CGT et la CFDT après le jugement du tribunal d'Alès qui demandait l'évacuation des locaux. Il y a quelques jours, devant les délégués qui refusaient le licenciement de 50

des 400 ouvriers, le directeur de l'usine avait quitté la salle en disant qu'il « n'y avait plus rien à négocier ». Les syndicats espèrent que « leur geste de bonne volonté incite leur directeur à reprendre la négociation ».

• A Soultzsmatt (Haut-Rhin)

l'entreprise de filature et de tricotage est occupée depuis mardi matin à l'appel de la CFTC. Unité du groupe Agache Willot, cette usine est fermée depuis décembre dernier. La décision d'occuper a pour but « d'empêcher le démantèlement en protégeant les machines et les stocks ».

à Montreuil

espoir, prudence et grève active contre le transfert de l'AFPA

Al'appel de l'intersyndicale CGT, CFDT, FO et CGC, les employés du siège de l'AFPA, à Montreuil, ont une nouvelle fois reconduit, à une large majorité, mardi après-midi, la grève qu'ils ont commencée le 5 janvier pour s'opposer au transfert du siège à Bordeaux (cf. « Rouge » du 15 janvier). Un nouveau vote aura lieu demain, sur la poursuite du mouvement. Hier après-midi, ils ont manifesté devant le ministère du Travail, où siège Boulin. Ce dernier a reçu ainsi que nous l'avons annoncé

dans notre édition de lundi, une lettre de Chaban-Delmas, maire de Bordeaux et président du conseil régional d'Aquitaine, dans laquelle l'auteur se déclare favorable à une autre solution que celle du transfert. Il semble bien d'ailleurs que les propositions qu'il avance — la création de centres en Aquitaine — soient en fait proches de celles faites par les grévistes et leurs syndicats. Mais à Montreuil, on ne crie pas encore victoire, et on continue à mener une grève active.

Enfin, les enfants étaient aussi de la partie. Une animation leur était réservée. Feuilles, crayons, et allons-y sur le thème du transfert à Bordeaux, de l'exil.

Cette participation à la grève a de quoi étonner quand on sait que les 760 employés de ce siège ne débrayent que très rarement, quand beaucoup parmi eux et elles n'avaient encore jamais « fait grève », quand les grandes journées de grève, ici, sont à peine suivies à 20 %. « L'annonce a été brutale, la décision injustifiable, et tout le monde est concerné », explique une gréviste. En attendant, la grève se poursuit, l'occupation — de jour comme de nuit — continue, et le point est fait quotidiennement en assemblée générale.

Thierry Delage

• Autre projet de transfert. Celui, cette fois, du siège de la Caisse autonome nationale de sécurité sociale dans les mines, de Paris à Lens. Une centaine d'employés de cette caisse ont manifesté, mardi après-midi, près de l'Hôtel Matignon, pour s'opposer à ce transfert.

une victoire contre le sexisme à la CRAM d'Île de France

La direction de la caisse régionale d'assurance-maladie de Paris, après deux jours de grève du personnel, a dû accepter d'accorder le droit au travail à mi-temps à Mme Tourpin sans la déclasser.

De santé fragile, mère de deux enfants, elle avait demandé le droit au travail à mi-temps ; mais, parce qu'elle est cadre, la direction le lui refuse : il lui fallait choisir en

tre redevenir employée et avoir ce droit ou rester cadre, mais travailler à plein temps. C'est après qu'elle ait accepté cette rétrogradation qu'il fut découvert clairement que cela ne reposait sur aucune raison de service réelle.

Plusieurs démarches syndicales étaient restées inefficaces ; ce fut alors une grève de deux jours, devant laquelle la direction, enfin, a cédé :

Mme Tourpin pourra être intégré sur son poste.

Mais, comme le font remarquer les représentants CFDT de la CRAMIF : « Il aura fallu se battre pour imposer un droit qui est officiellement reconnu à toutes les femmes de leur administration »...

Reçus ce matin par Mme Pelletier, ils comptent bien lui montrer nettement où en est encore restée la condition féminine.

sort se régler sans eux ».



2^e semaine de grève au centre de tri de Limoges

Les postiers du centre de tri de Limoges sont entrés dans leur seconde semaine de grève : pour le renforcement de leurs effectifs et l'amélioration de leurs conditions de travail. Le meeting de soutien organisé lundi en fin d'après-midi a réuni quelques centaines de personnes, mais les discussions restent au point mort avec la direction.

Le conseil régional a pris position en demandant « le recrutement des agents nécessaires au bon fonctionnement des PTT, la prise en compte des revendications des personnels... et que des instructions soient données pour que les usagers n'aient pas à subir les conséquences directes ou indirectes des retards dans l'acheminement ».

De son côté, la direction des Postes s'est partagée le travail avec l'union patronale : celle-ci a mis son téléc au service des entreprises pour remplacer le courrier arrêté, tandis que les PTT « ont pris des dispositions pour que les correspondants, à l'exclusion des paquets, ne soient pas bloquées ».

Cette déclaration rappelle les mesures que les PTT ont prévues pour faire remplacer le travail des grévistes des centres de tri : il suffit que 20 % des centres de tri fonctionnent pour priver de son efficacité, par rapport aux entreprises, la grève des autres. Cela s'accompagne d'un déplacement du travail sur des centres de tri voisins ou de la région parisienne, ou sur la même ligne SNCF...

L'impression de durcissement de l'administration, qui était laissée par la direction des PTT après la grève de Bordeaux en décembre se confirme et pose de façon urgente la question de la solidarité avec ceux de Limoges.

En même temps plusieurs traits nouveaux dans la politique de la direction des PTT à l'égard de son personnel sont en train de s'affirmer : embauches locales cherchant à privilégier des jeunes juste sortis de CET et ayant quelques mois de chômage, ou des licenciés, en liaison avec une fausse « féminisation » qui donne des emplois sur clavier à des femmes dans les centres de tri automatiques ; ces transformations de l'embauche s'accompagnent de 570 créations de postes de cadres... pour surveiller le personnel instable. Tous ces éléments éclairent l'attitude des PTT face aux grèves locales des centres de tri : les mettre au pas au moment où la direction veut passer à une étape supérieure de son plan. Autant de questions à débattre tout en assurant la soutien à ceux de Limoges.

P. Rème

appel du comité Lariboisière

la lutte sur l'avortement doit être la plus large possible

SAMEDI 20 janvier, à 14 h, le collectif unitaire parisien pour l'avortement et la contraception libres et remboursés appelle à un rassemblement-manifestation devant l'hôpital Lariboisière, dans le XVIII^e arrondissement. Lors de la conférence de presse de mardi dernier, organisée par le collectif unitaire parisien, le comité Lariboisière a expliqué le sens de sa lutte et sa démarche unitaire. Nous pensons qu'elle est intéressante et qu'elle vaut d'être popularisée. C'est pourquoi nous publions ci-dessous le texte qu'il a rendu public.

elle doit être une campagne de masse

Depuis le vote de la loi Veil en 1975, aucun avortement n'avait été pratiqué à l'hôpital Lariboisière.

Cet hôpital présente une situation exemplaire pour plusieurs raisons : il concerne trois arrondissements : IX^e, X^e, et XVIII^e, quartiers très populaires avec un grand nombre d'immigrés ; c'est l'un des plus vétustes de Paris. De plus, le patron du service de gynécologie et un de ses assistants sont à Laissez les Vivre et donc refusent non seulement de pratiquer des avortements mais qu'il en soit pratiqué dans leur service. D'après une enquête du Planning, on enregistrait une moyenne de 85 demandes d'IVG à l'hôpital Lariboisière et, bien sûr, aucune réponse positive n'avait jamais été donnée.

Les groupes femmes des IX^e, X^e et XVIII^e arrondissements, ayant eu le contact avec la section CFDT de l'hôpital, ont pris l'initiative d'appeler à la constitution d'un comité unitaire pour la création d'un centre d'interruption volontaire de grossesse et d'information sur la contraception et la sexualité en juin 1978.

Ce comité est soutenu par les groupes femmes des IX^e,

X^e et XVIII^e arrondissements, la CFDT de l'hôpital, le PS, le PSU, la LCR, les CCA, l'OCT, le centre d'IVG de Colombes, le Planning familial, la Boutique de santé du X^e, des oppositionnels du PC (le Parti communiste des arrondissements concernés refuse de travailler avec le comité).

Le 23 novembre, après 4 mois de lutte, des avortements commençaient à être pratiqués à l'hôpital, mais en nombre insuffisant (2 par jour ; 30 environ depuis cette date) et dans des conditions insuffisantes : aucun panneau n'indique que des IVG sont pratiquées ; l'accueil se fait dans une salle minuscule ; les avortements par la méthode Karman sont pratiqués dans le bloc opératoire du service des urgences ; les femmes sont hospitalisées dans le service de gynécologie, ce qui entraîne un long périple à travers l'hôpital ; une seule infirmière prend en charge les tâches d'accueil, les tâches administratives et paramédicales. Quant à l'aide-soignant, il nettoie le bloc opératoire et branche. Il y a en tout 5 médecins vacataires, soit un par jour.

En aucun cas, il n'existe un centre d'interruption volontaire de grossesse, d'information

sur la contraception et la sexualité. Nous continuons la lutte pour obtenir un véritable centre tel que nous le voulons : il devra être en dehors de la maternité avec des locaux spécifiques regroupant avortement, contraception et information sexuelle, avec mise en place d'un accueil collectif. Cet accueil doit garantir une véritable information sur les méthodes contraceptives et abortives, donnant ainsi aux femmes la possibilité de choisir et leur permettant une réelle prise en charge par elles-mêmes.

Pour le comité Lariboisière, la lutte pour l'avortement doit être la plus large possible ; elle doit être une campagne de masse. C'est pour cela que le comité s'est constitué. En participant à cette conférence de presse et à l'initiative du 20 janvier, le comité montre sa volonté de dépasser le cadre de ces 3 arrondissements.

Il appelle à la création d'autres comités, luttant pour l'ouverture de véritables centres d'interruption volontaire de grossesse et d'information sur la contraception et la sexualité, avec droit de contrôle des femmes, leur permettant ainsi de décider elles-mêmes pour elles-mêmes.



le travail au rendement en procès

« Antoinette » accusé de diffamation par Playtex

scolioses, troubles de la vue, ulcères et crises de nerfs

SCOLIOSE, spasmes, crises de nerfs, grossesses à risques, évanouissements, troubles de la vue... tout cela qui est le lot quotidien dans bien des usines travaillant au rendement, était dénoncé par une travailleuse de chez Playtex. C'est pour avoir reproduit son témoignage que le mensuel féminin de la CGT « Antoinette » passait mardi en procès pour diffamation.

Pendant près de cinq heures se sont succédés à la barre de cette 17^e chambre du tribunal de grande instance de Paris des témoins confirmant l'article, d'autres aussi affirmant que tout était rose dans cette usine.

Simone Mourot, directrice de publication d'« Antoinette » a elle-même été vingt ans ouvrière du textile à Troyes, aussi ne s'est-elle pas étonnée de ce témoignage publié dans le cadre du compte rendu du colloque sur la santé organisé par la CGT en février 1978.

D'ailleurs rien n'avait été inventé puisque c'était des extraits d'un « cahier de la santé » qu'avaient fait circuler les sections syndicales dans les usines Playtex de la Tour-du-Pin dans l'Isère et d'Epinal dans les Vosges. Connaissant la réalité des conditions de travail dans le textile, et entendant les récits parfois hésitants mais profondément sincères des présentes, on ne pouvait mettre en doute leurs paroles. Toutes embauchées à 16 ou 17 ans, elles sont dans l'entreprise depuis cinq, sept, dix ans même. Toutes ont déclaré avoir des troubles nerveux, beaucoup des scolioses, des ulcères. Elles racontaient et mimait les gestes qu'il faut faire devant la machine, expliquaient à un président du tribunal, qui n'avait guère l'air au courant, ce qu'est le système de rétribution salariale au rendement, ce qu'est un CHS... Depuis dix ans, elle, la déléguée syndi-

positions. Il pense que le débat ouvert à travers les lycées depuis 1968 doit aboutir sur quelque chose de concret qui se manifeste d'ailleurs par la multiplication de journaux lycéens. Pour se procurer « la Méduse émancipée » ou pour prendre contact avec le comité de lutte de Choiseul (lycée de Tours-Nord), écrire à : Eric Sionneau, 11 rue Pierre Ronsard, 37100 Tours.

Pour nous joindre : 808.00.80
Les autres lignes ne sont plus en service.
5 lignes groupées au 808.00.80.

Marseille

occupation
de la « Maison de l'étranger »

Durant les dernières grandes vacances, Stoléru a discrètement liquidé l'Association pour l'enseignement des étrangers (AEE). Plusieurs centaines de formateurs étaient ainsi mis au chômage sur l'ensemble de la France, les travailleurs immigrés perdant, de leur côté, la possibilité de s'adresser à ce qui demeurait le principal — et le meilleur — organisme de formation.

Plusieurs actions ont eu lieu à Paris pour s'opposer au démantèlement. Sans succès. Mardi après-midi, c'est à Marseille qu'une délégation régionale des 90 formateurs de l'AEE a occupé symboliquement la Maison de l'étranger, tendant une banderole qui proclamait : « Non à la liquidation de la formation des immigrés. » La délégation a rappelé que depuis septembre, les immigrés de la région

attendaient en vain la reprise des cours d'alphabetisation, dont Stoléru avait assuré qu'ils seraient repris par d'autres organismes, plus « souples ». Le fonds d'action sociale n'aurait d'ailleurs l'intention de reconduire que 48 % des heures de formation assurées précédemment. Faut-il préciser que pas un seul des 90 formateurs n'a pu se reclasser depuis son licenciement ? Quand le gouvernement organise l'expulsion massive des immigrés, il considère sans doute la formation comme un luxe superflu...

Détail sentimental : ce téléx que vous venez de lire est l'un des derniers expédiés par notre rédaction régionale à Marseille avant coupure définitive de la ligne PTT. Encore un peu de vie de « Rouge » qui s'en va.

SNCF

les sanctions
de Paris-Lyon

La direction de la SNCF commence à faire connaître les sanctions contre les gévistes du dépôt de Paris-Lyon : deux d'entre eux ont reçu l'annonce des « propositions de sanctions » : « dernier avertissement accompagné d'un déplacement ».

Aux syndicats CGT, CFDT, et FGAAC qui lui demandaient des explications, le directeur du personnel a seulement répondu : « Il n'y aura pas de révocation », par contre il semble bien que la plainte contre X soit maintenue.

D'autres cheminots recevront sûrement leurs « propositions de sanctions ». Aux syndicats CGT, CFDT, et FGAAC qui lui demandaient des explications, le directeur du personnel a seulement répondu : « Il n'y aura pas de révocation », par contre il semble bien que la plainte contre X soit maintenue.

D'autres cheminots recevront sûrement leurs « propositions de sanctions ». Aux syndicats CGT, CFDT, et FGAAC qui lui demandaient des explications, le directeur du personnel a seulement répondu : « Il n'y aura pas de révocation », par contre il semble bien que la plainte contre X soit maintenue.

cherché par tous les moyens à opposer les « usagers » aux cheminots lors des grèves « ne saurait tolérer que des actions perturbent la bonne marche du service », quand des actions communes ont lieu entre cheminots et usagers : la sévérité des sanctions que la SNCF veut imposer à Paris-Lyon se comprend aisément quand on se souvient des projets du Plan Guillauamat.

Parmi les deux premiers qui ont reçu l'annonce de leurs sanctions se trouve un délégué CFDT, dont la mutation est directement une atteinte aux droits syndicaux : on voit donc bien comment la SNCF innove et fait une tentative pour imposer des pratiques d'intimidation à l'avenir.

Ainsi en va-t-il du droit de grève à la SNCF : il doit lui-même, maintenant, être défendu. La direction, qui

cherché par tous les moyens à opposer les « usagers » aux cheminots lors des grèves « ne saurait tolérer que des actions perturbent la bonne marche du service », quand des actions communes ont lieu entre cheminots et usagers : la sévérité des sanctions que la SNCF veut imposer à Paris-Lyon se comprend aisément quand on se souvient des projets du Plan Guillauamat.

Parmi les deux premiers qui ont reçu l'annonce de leurs sanctions se trouve un délégué CFDT, dont la mutation est directement une atteinte aux droits syndicaux : on voit donc bien comment la SNCF innove et fait une tentative pour imposer des pratiques d'intimidation à l'avenir.

négociation
à Paris-Austerlitz
après la fin de la grève

Avec un salaire d'à peine 2 400 F au bout de 15 ans de carrière, faire grève est dur, et cela, joint aux polémiques soulevées par la CGT contre le comité de grève a usé le moral d'une partie des cheminots parmi les plus âgés : la moitié des grévistes voulaient reprendre le travail. En assemblée générale, il fut alors décidé, comme il avait été

décidé pendant les jours précédents : « On a lutté ensemble, on reprend ensemble », car le maintien de l'unité entre toutes les couches d'âges et tous les courants présents dans la lutte était l'essentiel pour l'avenir.

Rien n'est réglé, quant aux revendications, mais une discussion avec la direction doit avoir lieu cette fin de semaine.

gala de soutien
aux mineurs en lutte

Marie, Caroline, Patricia, Hélène, Jérôme et Patrick veulent décider de leur vie

DIS merci », « sois poli », « tiens-toi correctement », « tais-toi », « fais tes devoirs... la vaisselle... le ménage... sinon c'est le martinet... sinon, je ne t'aime plus... sinon... ». Enfants-représentation, enfants-compensation, enfants-propriété-des-parents. Dépossédés de leur temps, de leur corps, de leurs goûts, de leurs envies. Empêchés, humiliés, esquinés, violés, torturés et parfois tués, les être humains de moins de 18 ans vivent dans une société de non-droit, soumis à l'arbitraire le plus total.

Quand l'arbitraire est l'invivable, c'est la fuite, la fugue, l'avis de recherche, le retour volontaire ou forcé, de nouveau la fugue, et souvent, d'errance en désespoir, le « foyer éducatif ».

Ce sont des adolescents meurtris mais non désespérés qui vont témoigner : « On m'appelle Hélène... on dit que j'ai 17 ans... on dit aussi qu'à 17 ans non seulement on n'est que des mômes, donc nous ne sommes pas assez conscients ni assez intelligents pour prendre nos propres décisions et nos responsabilités pour assumer notre vie (...). La famille qu'est-ce que c'est... des parents qui vous aiment, vous comprennent et vous aident dans les passes difficiles ; quelque chose de doux, de sûr, d'agréable... c'est des gens qui vivent 24 h sur 24 ensemble, qui se complètent et qui échangent des idées, qui partagent des joies et aussi des « coups de cafards »...

« Mais, ce n'est pas ce que l'on m'a montré !... si c'est ça une famille, j'affirme n'en avoir jamais eu, même aperçu la moindre trace (...). (Une) femme se disait (car elle le regrette) être ma mère mais, au fil des années, les contacts devenaient de plus en plus violents, agressifs (alors) j'ai fugué. » Hélène est revenue puis repartie : « Je savais que je ne pourrais supporter ces gens et encore moins de me taire devant les événements (...) de faire ce que je ne voulais pas (...) des amis m'ont gardé 4 mois et j'ai alors rencontré Pascale, Jérôme et les autres... Maintenant nous sommes tous ensemble et nous allons nous battre pour pouvoir obtenir les droits qui sont réservés aux adultes... »

Jérôme a 16 ans. C'est lui qui a demandé un placement en foyer. Il fugue puis revient dans sa famille. « J'y reste jusqu'à Noël dans un climat d'engueulades et de conflits perpétuels. Entre-temps, j'ai 2 inculpations pour vol et recel de bécane et je suis fiché à la brigade des stupéfiants. »

« Je ne m'entendais pas du tout avec eux mais il était impossible d'en changer, d'en choisir une autre (...). J'ai demandé à aller dans un foyer croyant que cela serait mieux. Je m'étais trompé, c'était pire encore. Depuis Noël, Patrick a obtenu l'autorisation de vivre à Noisy avec les moniteurs qu'il avait connus en août.

Ceux-ci avaient aussi recueilli

Marie-Caroline et Patricia,

toujours en fuite. Le père de la première et la mère de Patricia, qui risquent de ne plus rien apprendre, ont d'ailleurs porté plainte contre leurs amis de Noisy pour détournement de mineures et attentat aux mœurs.

Celui-ci n'est pas toujours un « bagne » mais l'enfant, l'adolescent et surtout l'adolescente y sont toujours considérés comme des irresponsables. Contrôle, interdits, surveillance, brimades et stupidité. De nouveau c'est la fugue. De nouveau les rouages se mettent en marche : police, assistante sociale, justice.

Avec Marie Caroline, 16 ans, et Patricia, 15 ans (voir « Rouge » n° 829) des mineurs en rupture de famille et de foyer et en lutte ont décidé d'exiger « le droit à la parole et la liberté de décider de leur vie ». Ils organisent samedi 27 janvier, de 12 h à 24 h, un gala de soutien aux mineurs en lutte (musique, débats, infos, forum). Tout cela à la porte de Pantin à Paris.

Patricia, 15 ans : « Si je suis rentrée dans un foyer, c'est pour cause de violence par ma mère qui m'a placée dans un centre médico-psycopédagogique pendant 7 ans, 2 heures par semaine pour que je puisse assumer les coups que je recevais. »

Finalement, après une enquête, Patricia est placée, « sans mon consentement », écrit-elle dans un foyer. L'amitié avec Marie-Caroline, puis le camp d'août : « Nous y avons connu les gens de Noisy-le-Grand qui étaient moniteurs au camp (...). Nous étions libres, responsables de nous et on nous écoutait. »

**Les seuls
« interlocuteurs » :
la brigade
des mineurs**

Puis, c'est le retour au foyer : « Il fallait réintégrer le système », système réintgré jusqu'au jour où la directrice refuse une autorisation de sortie d'un week-end que Patricia et Marie-Caroline voulaient passer chez leurs amis de Noisy, jusqu'au jour où leur éducateur se permet de les provoquer. Depuis, Patricia et Marie-Caroline ont épousé toutes les possibilités de dialogue : lorsqu'elles sont revenues au foyer, 48 h après leur

départ, la directrice a refusé de les entendre. Lorsqu'elles sont allées à la DASS dont elles avaient pourtant reçu des garanties quant à leur liberté, elles sont reçues par la brigade des mineurs qui les ramènent au foyer. Les juges respectifs confirment le placement. De nouveau la fugue pour l'arrestation, deux commissariats, la nuit au dépôt, et le juge.

Patricia demande que ses amis de Noisy deviennent famille d'accueil. « En fait, le juge a ordonné un bilan psy. Cela veut dire que s'ils me trouvent le moindre truc, j'aurais un dossier et la prochaine fois que les flics me prennent, ce n'est plus le dépôt, mais l'HP. »

De nouveau cachées, Marie-Caroline et Patricia déclarent la guerre : « Maintenant, écrit Marie-Caroline, cela (les discussions), est fini et nous entreprenons une lutte contre les institutions. » Et Patricia : « Si nous avons décidé de faire un gala, c'est pour faire un mouvement de soutien et d'information. Et parce que nous sommes des millions de jeunes à se taire devant le pouvoir et les institutions hiérarchisées qui nous sont imposées. »

« Nous voulons choisir notre vie, être capables d'assumer les responsabilités que nous prenons. »

Simone Hamelin

• Les gardes du corps du président zaïrois Mobutu ont littéralement « passé à tabac » un client belge de l'hôtel Gerges V, à Paris, dans la soirée de samedi soir.

Ce « Passage à tabac » en règle s'est déroulé en présence du président, a confirmé le directeur de l'hôtel, André Saunier. Le client M. Lange souffre de nombreux hémato-mes et d'échymoses au visage.

Il s'apprêtait à regagner sa chambre lorsqu'il refusa de se plier à l'interdiction d'utiliser les ascenseurs. C'est alors que quatre gardes du corps venaient le chercher et l'amenaient devant le président où il fut rossé. Ce sont les services de sécurité français qui ont mis fin à cette agression.

M. Lange a porté plainte au commissariat de police du 8^e arrondissement.

lettre ouverte du syndicat de la magistrature
au garde des Sceaux

A la suite de la série d'articles du garde des Sceaux Peyrefitte parus récemment dans « Le Monde », toute une série de réactions n'ont cessé d'affluer. Parmis elles, celle du Syndicat de la magistrature qui a adressé une lettre ouverte à Alain Peyrefitte l'interpellant très fermement.

Cette lettre dit ceci : « Au lieu de nous traiter de trublions, d'intellectuels marginaux, vous auriez pu puiser dans notre réflexion et dans notre travail, quelques idées. La technique du bouc émissaire est le signe de l'aveuglement et de la peur que ne soit révélée

l'insuffisance de sa propre analyse... L'état actuel de la justice exige une autre réflexion, un autre effort.

Non, le statut de la magistrature n'est pas satisfaisant les magistrats ne sont pas inamovibles. Non, l'indépendance des juges n'est pas assurée. L'arbitraire, les choix politiques pèsent sur le déroulement de la carrière de chaque magistrat. Non, la justice n'est pas un service public digne de ce nom : crise des effectifs, des moyens matériels.

Non, l'égalité des citoyens devant la loi n'est pas réelle. La crise économique révèle encore plus la faiblesse, l'im-

puissance des travailleurs, des immigrés, des victimes des sociétés de crédit ou des organismes loyaux, à obtenir la reconnaissance de leurs droits.

Non, la justice n'est pas contradictoire quand les droits de la défense sont menacés par vous même, quand vous refusez une véritable réforme de l'aide judiciaire.

Un peu de modestie, Monsieur le ministre ! La magistrature n'est pas muette, elle n'a nul besoin que le garde des Sceaux parle en son nom. Elle s'est déjà exprimée, elle continuera à le faire malgré vos menaces. Alors écoutez !

COURRIER

pourquoi la SNCF montre les dents

Un communiqué du service juridique de la SNCF, du samedi 9 décembre 1978, faisait savoir que celle-ci « a porté plainte contre X, pour entrave à la circulation des trains, à la suite des incidents qui se sont produits les 5 et 7 décembre à la gare de Lyon à Paris... »

« Dans une interview accordée à "France-soir", M. Pellissie, président de la SNCF déclarait : "Et si des cheminots ont entravé, comme on l'a dit, la marche des trains, je rappelle qu'ils sont passibles de sanctions conformément à leur statut." Effectivement les demandes d'explications écrites qui au Chemin de fer précèdent les sanctions ont été distribuées à 17 conducteurs de Paris-Lyon. Il semble que la SNCF s'apprête à appliquer des sanctions très lourdes qui pour certains iraient jusqu'à la révocation ou au déplacement disciplinaire.

« La SNCF avait l'habitude d'utiliser à son profit le mécontentement des "usagers" en période de grève. Or, cette fois, les conducteurs de Paris-Sud-Est, qui avaient déclenché un mouvement le 27 novembre, ne sont pas restés dans l'expectative. Pourquoi les "usagers" seraient-

grève ont pris l'initiative. Ils sont allés dans le hall de leur gare, ont distribué des milliers de tracts d'information et d'explication ; ont multiplié les prises de parole ; ont lié des centaines de conversations individuelles ou par petits groupes avec les "banlieusards" ; lié des contacts avec des comités d'usagers ; fait signer une pétition durant deux jours avec succès. Ils dénoncent le silence de la presse, des radios et des télévisions qui augmentait le mécontentement des "usagers", peut-être avec l'idée qu'ils se retourneraient contre les grévistes. Cette activité se solda par des succès. Un courant de solidarité se forma et abouti aux manifestations ci-dessus citées, où "usagers" et cheminots au coude-à-coude demandèrent à être reçus par la direction de la région SNCF de Paris-Sud-Est.

Chaque fois, après des caméras de surveillance, ils trouvèrent une grille fermée, derrière des vigiles et un individu qui prenait des photos des manifestants. Curieux climat de concertation ! Comment ne pas être indignés ? A l'intransigeance et au cynisme provocateur de la direction régionale du Chemin de fer, les manifestants ont répondu en retardant des trains. On récolte la concertation que l'on sème, cette direction est seule responsable si les choses en sont arrivées là.

« La direction SNCF était déjà exéde par "l'insolence" des cheminots qui osaient franchir les limites de la stricte réglementation du droit de grève qu'elle leur imposait (1). Elle reçut avec amertume le retour en boomerang de son arme favorite, le mécontentement des "usagers". Elle craint que cette initiative fasse école dans les luttes à

CONTROLEUR SOUS L'UNIFORME
TU RESTES UNTRAVAILLEUR...



ils fatalement contre nous ? La qualité et la sécurité du transport ferroviaire pour une grande partie ne dépend-t-elle pas de nous ? Nos revendications pour le maintien de nos effectifs contre la dégradation de nos conditions de travail, ne les intéressent-elles pas sous cet angle ! Pour leur plus grande partie, les "usagers" de la banlieue sont des travailleurs comme nous, comment pourraient-ils ne pas comprendre que notre lutte rejoigne celle des travailleurs de ce pays contre le chômage et contre la dégradation générale des conditions de travail que le patronat et le gouvernement entendent nous imposer à tous à la faveur de la crise. « Les agents de conduite en

« Ces manifestations légitimes de mécontentement ont contraint la grande presse à rompre le silence, et, à en juger par les réactions de celle-ci, non défavorables aux conducteurs grévistes, contrairement à la tradition, on apprécie leur plein succès. Elles se sont déroulées de la meilleure façon, sans heurts, sans la moindre dégradation de matériel, où donc la SNCF a-t-elle vu les "incidents" dont parle le communiqué de son service juridique ? Des incidents de ce genre, comme chacun sait, il ne se passe guère de jours actuellement, qu'il ne s'en produisent un peu partout en France : à Montfort-Lamaury, à la Tour-du-Pin, en Bretagne, etc.

venir des cheminots. C'est pour tenter d'enrayer le processus qu'elle veut faire exemple. Ce à quoi elle s'attaque c'est au-delà de "l'entrave à la circulation des trains", à la simple liberté de manifestation et même d'expression. »

Patrick Seignon
Agent SNCF
dépôt de Paris-Sud-Est,
menacé de sanction.

(1) La SNCF menace également de lourdes sanctions 30 cheminots de l'exploitation de Ville-neuve-Saint-Georges, suite à leur grève de décembre 1978. Il y aurait également des menaces de sanctions, toujours à la suite de grèves, à la recette de la gare de Lyon, à Corbeil-Essonnes et à Bordeaux.

« le livre n'est pas un produit comme les autres »... sauf quand il s'agit de libérer les prix

LES déclarations passent, les politiques restent : en mars 1976, Giscard rappelait à ses ministres que « le livre n'est pas un produit comme les autres » ; ces mêmes ministres ou presque viennent de décider du contraire. Les mesures prises le jeudi 11 janvier libèrent les prix des livres exactement comme celui des boîtes de sardines. Pour « faire des affaires », il ne suffira plus d'aller à la FNAC, il faudra « faire son marché », comparer les prix, discuter pourquoi pas.

Plus matérialiste que le président qui vaticinait sur le livre bien culturel irremplaçable, la direction de la concurrence et des prix a voulu encourager et accélérer la modernisation économique de la librairie française, modernisation sauvage où une prime est donnée aux grandes surfaces du type FNAC. Beaucoup de monde à gauche se sentira compli- ce de ces mesures : l'horizon borné du consommateur est toujours prêt à se substituer à celui du producteur de biens et de richesses matérielles ou intellectuelles. On estime généralement qu'il y a un certain profit individuel à tirer de la concurrence entre boutiquiers et géants d'un marché que resstructure activement le capital.

Le problème est qu'avec l'évolution du processus ouvert par la FNAC et encouragé par la décision ministérielle de jeudi, le mar-

ché de la culture écrite va bientôt être limité à quelques grands trusts, installés dans les centres urbains, où il est facile de faire de gros bénéfices sur le dos des contingents d'universitaires et de cadres moyens. La première conséquence, c'est que la librairie « indépendante », « critique » ou « différente », comme on voudra, va perdre un sacré terrain. Ces libraires, minoritaires dans la masse des marchands de livres, mais qui occupent une place stratégique dans l'actuel réseau de diffusion, ont pour vocation de vendre régulièrement, lentement, des livres difficiles, essentiels pour la création et la recherche. En vendant ces livres, ces libraires concourent à la formation de la curiosité de leur public, suivent l'état du mouvement des idées, se font les supports d'un échange difficile entre l'écrivain, l'éditeur et le lecteur.

L'archipel de l'hyper-marché

Les mesures du ministère de l'Economie vont pousser les libraires à vendre le plus grand nombre possible de livres au plus bas prix et le plus rapidement possible, de telle façon que les frais de stock soient réduits au minimum. Ce sont les best-sellers, les livres-récits, dont l'intérêt tient trois mois au mieux qui vont voir leur promotion facilitée ; ce sont les grandes surfaces capables de vendre ces livres non plus avec un rabais de 20 %, comme le faisait la FNAC jusqu'ici, mais à prix coûtant qui vont être favorisés. Comme le dit fort bien André Essel, P-DG de la FNAC, dans « le Matin » du 12 janvier : « Actuellement, les libraires ne sont rentables que grâce aux best-sellers et aux ouvrages de grand tirage, or sur ce terrain-là nous aurons l'avantage : les super-marchés et nous mêmes nous pourrons vendre les best-sellers à prix

coûtant. Avant, nous nous contentions d'annoncer le discount sur tous les livres ; maintenant, nous ferons de la publicité sur ces ouvrages-là ; nous serons très agressifs. Les pertes sur ces best-sellers, nous serons obligés de les répercuter sur les autres ouvrages. C'est injuste mais c'est ainsi. » Car, c'est bien-là la dernière conséquence mais pas la moindre de la décision de Monory : derrière un précédent encouragement à la baisse par la concurrence, c'est bien à une hausse du livre de fond à laquelle il faut s'attendre. C'est un résultat auquel d'ailleurs est déjà parvenu la FNAC : il n'est qu'à voir comment les accords prévus entre trusts et Presse universitaires de France ont conduit à une augmentation de 200 % des livres de cette maison d'édition (1).

Rupture dans l'implantation d'un réseau large de librairies, concentration de la diffusion du livre, mise en cause du libre accès au fonds d'éditions réputés difficiles, hausse du prix de diffusion des livres de diffusion lente, voilà la portée de la récente décision ministérielle. C'est un coup dur contre les efforts de ceux qui luttent pour égaliser les conditions matérielles d'accès à la culture, contre ceux qui ont toujours considéré le commerce qu'ils faisaient des livres comme un commerce aussi des idées. Sans doute, ceux-là sont devenus les « archéos » d'un marché tout entier saisi par le capital concentré. A en croire, en effet, la très poujadiste Fédération française des syndicats des libraires (FFSL) : « Il faut être conscient de l'évolution du commerce et se satisfaire de la décision gouvernementale. » Cette même fédération a consciemment lutté depuis trois ans contre la proposition des librairies différentes. Le prix unique, imposé à tous les libraires et surtout le territoire aurait été pourtant le seul moyen de soustraire les livres à leur traitement comme une marchandise ordinaire, même si cette mesure est insuffisante pour en finir avec les politiques de classe de la lecture ou la division ouïancière des tâches qui s'est cristallisée autour du livre, la monopolisation des moyens matériels d'édition et de diffusion (2).

Ces mesures conservatrices sont aujourd'hui balayées par le vent de la liberté des prix, qui nous annonce l'avenir radieux d'un archipel de l'hypermarché du livre, distillant dans toute la métropole l'échantillonage dressé par Pivot des livres à la mode.

Paul Alliès

(1) Voir la plaquette de Jérôme Lindon : « La FNAC et les livres » aux éditions de Minuit, 2 F.

(2) Voir « Oui le socialisme » édité par la LCR aux éditions François Maspero, p. 195 et suivantes.

théâtre

connaître le théâtre d'Odön von Horvath

L'OEUVRE de l'écrivain allemand d'origine hongroise Odön von Horvath (1901-1938) refait surface. Consacré comme un des plus importants écrivains des années vingt, il était quasiment oublié. Sa mort avait pourtant retenu l'attention, au point de devenir symbolique. Le 1^{er} juin 1938, en effet, une tempête s'élève sur Paris. Dans les bosquets des Champs-Elysées, un vieux marronnier est abattu par le vent. Il écrase un homme qui passe par là. C'est Von Horvath, 37 ans, tué sur le coup. Il venait de vivre quelques jours à

Paris où il négociait l'impression de son dernier livre. Le marronnier tombé, vint la guerre, et Horvath fut oublié. Depuis quelques années on le redécouvre. Quelques-unes de ses pièces sont rejouées. La semaine dernière le Théâtre éclaté d'Annecy créait « le Belvédère », salle Gremier au Palais de Chaillot. En même temps, les Presses universitaires de Grenoble éditent « Histoire et fiction dans le théâtre d'Odön von Horvath », un livre de Jean-Claude François, le premier ouvrage d'ensemble édité en français sur cette œuvre.

Le livre de Jean-Claude François, passionnant malgré certaines longueurs « universitaires », donne envie de mieux connaître l'œuvre d'Horvath. Il démontre d'abord, contre toutes sortes de lectures abusives, la continuité de la recherche et de l'expression dans toute l'œuvre, les romans comme les pièces. « Son esprit rebelle, frondeur, satirique se manifeste dès les premiers écrits. Mais Horvath n'est pas et ne sera jamais un visionnaire, utopiste. Il adopte pour ainsi dire naturellement, les grandes notions du marxisme : l'exploitation et la misère le révoltent, le matérialisme satisfait son esprit lucide et « froid », et dans la lutte des classes, sa

sympathie va au prolétariat, à la classe montante. »

Son travail théâtral évolue d'un certain naturalisme au début aux « pièces populaires » en passant par le théâtre documentaire tel qu'il était pratiqué dans les années vingt. En cela Jean-Claude François établi comment Horvath participe au mouvement de sa génération. Comme Brecht, Doblin, Piscator, John Heartfield et Georg Grosz il a recours aux documents bruts et aux thèmes d'actualité « mais il use également de la transposition, de l'exagération, de la stylisation sous l'influence semble-t-il de Wedekind et de Sternheim ». Sa principale contribution au théâtre allemand de cette époque est son

ensemble de « pièces populaires » écrites à partir de 1930.

Il s'agit des pièces aujourd'hui les plus jouées : « la Nuit italienne », « Histoire de la forêt viennoise », « Casimir et Caroline ». Ces pièces dont quelques-unes sont éditées en français (NRF) sont « évidemment bien davantage qu'un document sur le temps qu'elles relatent, même si on y apprend beaucoup sur la société de ce temps. C'est que leur fable n'est pas unidimensionnelle et que les ressorts des personnages ne sont pas de nature purement matérielle ou sociologique ». Horvath analyse en effet avec lucidité les ressorts de

la société allemande lors de la montée du fascisme, tout en traitant des sujets « intimistes ». « Horvath démasque la conscience derrière le masque hypocrite et démasque aussi la conscience comme masque d'une pulsion inconsciente. Tel personnage qui a conscience d'être persécuté nourrit inconsciemment des désirs d'oppression : là aussi l'ironie d'Horvath s'applique pleinement, dans la mesure où elle démasque, au-delà des personnages, l'idéologie nationaliste allemande. Le langage de cette idéologie est partie prenante du « jargon de la culture », qu'il combat.

La renaissance de l'œuvre d'Horvath n'est donc pas étonnante à une époque où le

théâtre navigue sur les eaux mouvementées d'une certaine décadence. Le Théâtre éclaté d'Annecy a choisi la deuxième pièce de cet auteur, pour nous le faire connaître. Ecrite en 1926, elle évoque l'ambiance d'une société submergée par l'inflation, vue d'un hôtel miteux en bordure d'un village de l'Europe centrale. Patron équivoque, maître d'hôtel et chauffeur aux passés louches, tels sont les occupants de cet « Hôtel Bellevue », traduit sous le titre « le Belvédère ». Arrive une jeune fille de 21 ans, séduite et abandonnée par le patron ex-acteur de charme, et commence (ou se poursuit) la névrose collective de cette maîtresse. C'est celle d'une classe qui, quelques années

plus tard, rejoindra le fascisme.

Le texte d'Horvath est plein de vigueur, d'ironie et de perspicacité. Malheureusement la mise en scène du Théâtre éclaté le sert mal, au point de lui adjoindre, parfois, l'ennui. Il n'empêche qu'il faudra aller voir cette pièce en prenant auparavant une bonne tasse de café. Pour connaître le théâtre d'Odön von Horvath.

Jean-Yves Touvais

• « Histoire et fiction dans le théâtre de von Horvath » de Jean-Claude François. PUG éditeur.

• « le Belvédère » d'O. V. Horvath par le Théâtre éclaté d'Annecy au Théâtre national de Chaillot, Paris.

pourpre et didactisme

Jules César, de Shakespeare, au TEP

ALLERez-vous en ! Vous êtes des ouvriers, que diable ! ». Effet comique : les deux hommes qui viennent de s'avancer sur la scène s'adressent à d'autres comédiens au fond de la salle, mais c'est le public qu'ils regardent. D'ailleurs la salle est encore éclairée : pas de doute, les ouvriers, c'est nous. Drôle de début.

Les lumières s'éteignent. Commence le drame. Au centre, la pourpre impériale, le manteau rouge de César, taché de sang, percé des coups de ses assassins en plein milieu du Sénat. Tuer César, c'est renverser l'ordre des choses, c'est opérer un bouleversement comique que les éléments eux-mêmes annoncent et accompagnent. Chaque coup de tonnerre est

comme une prophétie annonciatrice de la sanglante guerre civile que ne manquera pas de provoquer la mort de l'empereur. Tuer César, c'est aussi s'en prendre à une abstraction politique : par une surprenante ambiguïté, César n'existe jamais deux fois sous le même visage, même lorsqu'il est sur scène, tour à tour apparaissant sous le masque sanguinaire et sous celui de l'empereur impartial. Là se révèle le paradoxe de la pièce de Shakespeare : politiquement désastreux, puisque la dictature de César sera remplacée par une tyrannie bien plus sanguinaire, son assassinat n'est cependant pas forcément moralement condamnable. Tout dépend de cette réalité dont Shakespeare s'entend à ne nous donner que des reflets.

Une réflexion sur le pouvoir

Clairvoyance politique, hésitations d'un Brutus déchiré entre son amitié pour César et sa vision idéaliste du « bien public » : tout cela, Guy Rétoré l'a bien vu. Le problème naît de sa façon de le montrer. D'abord parce que tout nous est dit, du début à la fin, sans la moindre surprise. Les événements s'en-

chaînent de façon linéaire. Rien ne nous est laissé à deviner. Mais surtout, il y a cette volonté d'affirmer sans ambiguïté qu'il s'agit bien d'une réflexion sur le pouvoir et que cette réflexion est actuelle.

D'un côté, le fond (Le pouvoir), de l'autre, l'histoire qui l'illustre (l'assassinat) : la

pièce de Shakespeare est réduite à une anecdote. Conjuration, complot, guerre civile, : on assiste à un mauvais feuilleton d'aventures. Tout est sacrifié à cette volonté didactique d'illustrer. Le texte, banalisé, où l'on reconnaît quelques phrases célèbres (« César est l'œuf du serpent », « toi aussi, mon fils »).

Une foule maigrichonne

Il faut faire une parenthèse sur le peuple dont le rôle, on l'a compris depuis le début, est essentiel pour Rétoré. Ici encore, comme dans « Maître Puntilla et son valet Matti », il est vêtu de couleurs ternes, beige, gris, brun : c'est la terre, c'est la base c'est la masse. Tout ce qui est élémentaire, naturel, non corrompu. Sous la direction de Rétoré, cette foule un peu maigrichonne passe en dix secondes de la colère à la joie, de la critique à la fête. Elle est, sur scène, l'alter ego du public.

Avec « Jules César », Guy Rétoré pose une question importante : comment peut-on encore faire ce type de théâtre aujourd'hui ? En travaillant sur Brecht, Rétoré a acquis après de nombreuses

mises en scène, une sorte de légitimité dans la matière du « théâtre populaire ». Mais, ici tout du moins, il n'en a retenu que la vision la plus simplificatrice, la pédagogie la plus lourde. Quelque part, Rétoré prend le public pour un grand enfant. Il a tort : les enfants rêvent mieux que cela.

Mais il y a autre chose. Dans le XX^e arrondissement, le TEP a réussi, par un travail assez exceptionnel (abonnements, rencontres, Conseil du public), une réelle implantation. L'écho est positif, c'est incontestable. Mais il n'est pas sûr qu'il faille prendre ce succès pour une preuve irrefutable de l'intérêt de la démarche théâtrale.

Marc Perri

• TEP, rue Malte-Brun, Paris XX^e, 20 h 30.



RDV

● Cinéma...na ! à Rouen

Cette semaine, jusqu'au 21 janvier, un groupe féminin de Rouen organise au Ciné-France une série de projections et débats autour de films féminins et féministes. On pourra y voir « Promenade au pays de la vieillesse » de Marianne Ahne, avec Simone de Beauvoir ; « Neuf Mois » de Martha Meszaro ; « Union Maids » de Mogulasco, Reichert et Klein ; « les Rendez-vous d'Anna » de Chantal Akerman. Tout ça c'est des films dont « Rouge » a dit le plus grand bien à l'occasion de leur lancement. Il y aura aussi une journée vidéo, avec des bandes de collectifs militants ou témoignant de la condition féminine.

● La Velle de retour

La Chapelle des Lombards (62, rue des Lombards, M^e Châtelet) vient de rouvrir. Au programme, à 20 h 30, Denis Levaillant et Pierre Rigaux. A 22 h 30, la dame qui a provoqué tous les émois de Delfeil de Ton dans « le Nouvel Obs » de la semaine dernière : La Velle, qui jusqu'à présent chantait dans un des Hilton de Paris devant des mecs qui s'en contrefoutaient. C'est une extraordinaire chanteuse, à mettre à côté de Bessie Smith ou de Sarah Vaughan.

● Môrice Bénin à Levallois

Môrice Bénin passera le jeudi 18 janvier à 20 h 30 à l'auditorium de la bibliothèque municipale de Levallois (56 rue Gabriel-Péri, métro Anatole-France). Prix 15 F.

● Super 8 à la FNAC

Désormais, tous les vendredis à 18 h, la FNAC Montparnasse organise des projections consacrées au Super 8, pour pallier un peu l'inexistence de lieux ou circuits permettant une diffusion régulière du cinéma Super 8. Films de fiction, d'animation ou documentaires, films d'amateurs ou de professionnels, films français ou étrangers, aucune exclusive de programmation, dit la FNAC, qui invite les réalisateurs à venir proposer leurs films. Les programmes seront disponibles au Centre Beaubourg et dans les FNAC, qui appellent ça pompeusement « la première cinémathèque Super 8 à Paris ». Auditorium de la FNAC, 136 rue de Rennes, Paris.

● Histoire de Julie

Du 16 au 1^{er} janvier, vous pourrez emmener ces chers

petits voir « Histoire de Julie qui avait une ombre de garçon » à Paris salle Adyar (35 avenue Rapp, Paris VII^e). Les représentations auront lieu sur le temps scolaire à 14 h 30. Ils concluent « en souhaitant que l'année 1979, année de l'enfance (il faut au moins que ça serve à quelque chose) voit enfin se lever le black-out de la presse parisienne sur le théâtre pour l'enfance et la jeunesse ». Nous aussi.

● Cinéma latino-américain

Ci-contre le calendrier d'un ciné-club... tout à fait convenable, à l'initiative d'étudiants latino-américains de Jussieu et d'ailleurs. Entreprise non sans problèmes, car vous savez qu'il n'est pas de combat qui ne nécessite un minimum de financement ! et les entrées — 7 F — sont loin d'amortir les coûts du film et du projectionniste. Le 19 janvier à 19 h, « La hora de los hornos », film argentin de F. Solanas. Jussieu, amphithéâtre 24 à 19 h.

● FIDEM off

Vous savez en ce moment se tient le MIDEM à Cannes, la fine fleur du show-biz s'y presse. Les petits malins de la Maison des jeunes et de la culture de Cannes ont décidé d'organiser un FIDEM Off. « Notre simple but est de créer sur Cannes un environnement d'expression musicale très ouvert aux genres et artistes particulièrement défavorisés par la conception commerciale du disque et des éditions musicales ; d'apporter auprès du public, de la presse et des professionnels du commerce du disque cet « autre chose » qui manque pour qu'une manifestation soit ouverte (tant au niveau des genres, que de l'expression, que du commerce). » Bref, la MJC/Studio 13 animera jusqu'au 27 janvier des spectacles des débats avec un certain nombre de maisons de disques parallèles, une exposition sur les médias.

MJC-Studio 13, 13-23 av. du Docteur-Picaud, Cannes.

● Jazz

Toujours à Ris-Orangis, toujours dans la salle Robert-Desnos, samedi à 20 h 30, Soirée-Jazz avec le Workshop de Lyon.

● Rire

A la MJC de Saint-Maur (11, quai de la Pie), à 21 h, samedi 20, Font et Val se livreront à quelques facéties.

le vérificateur

à 20h 35 sur TF1

Le Vérificateur est une série de quatre épisodes. Dernière production léguée par Gérard Sire, ce feuilleton d'une heure réalisé par Pierre Goutas met en scène le travail d'une brigade spéciale du service des contributions chargée de vérifier la situation fiscale de contribuables se signalant par un train de vie un peu trop aisés. Pitoyable épisode où la vedette du show-bizz était livré aux caprices et à l'incompétence de ses meilleurs amis. Le feuilleton d'au-

jourd'hui nous plonge dans la vie d'un PDG et de son entourage. L'enquêteur — une espèce de détective-chevalier-Zorro-au-grand-cœur — est chargé de vérifier la situation fiscale d'un chef d'entreprise qui, mystère de la répartition des bénéfices de sa société, semble critique. Coupable, il l'est. Mais la fraude fiscale des PDG a une drôle d'allure. Mi-complice, mi-redresseur de torts, le

Vérificateur sera amené à fermer les yeux sur une opération présentée comme une simple affaire de famille. Ce feuilleton n'est qu'un vulgaire bricolage bâclé. Le sujet, source de réflexions nombreuses, n'est que très partiellement étudié. Et cette série manque de nerfs pour tout arranger. Niais, incomplet : à éviter.

Denis Caron

Mado

à 21h 10 sur A2



12.15 Réponse à tout. 12.30 Midi première. 13.00 Journal. 13.35 Télévision régionale. 13.50 Objectif santé. 14.00 Les 24 jeudis. 18.00 A la bonne heure. 18.25 Pour les jeunes. 18.55 L'étang de la Breure. 19.10 Une minute pour les femmes. 19.20 Actualités régionales. 19.45 Les partis politiques. 20.00 Journal.

● 20.35 « Le Vérificateur »
Scénario de Gérard Sire. Réalisation de Pierre Goutas. Avec Bruno Pradal, Annie Sinigalia. Lire notre article.

21.35 L'événement. 22.35 Ciné-Première. 23.05 Journal.



10.00 Télévision scolaire. 12.00 Quoi de neuf ? 12.15 Poigne de fer et séduction. 12.45 Journal. 13.35 Télévision régionale. 13.50 Le pèlerinage. 14.00 Aujourd'hui madame. 15.00 Les rues de San Francisco.

● 16.00 L'invité du jeudi.

Emission d'Anne Sinclair. Avec Jean Elleinstein. L'historien contestataire du PCF est l'un des hommes de pointe de la vie politique française. S'il ne brigue pas l'Elysée comme Rocard, il fait tout de même assez régulièrement la « une » des manchettes. Une nouvelle star de la politique ? Jugez vous-même.

Le passage de « Mado » sur le petit écran va permettre, certes, à ceux qui l'ignoraient, de voir un beau film. Mais aussi de saisir sur le vif cette caractéristique du cinéma français de large diffusion : l'imprévisible écho dans le public.

Après « les Choses de la vie », Claude Sautet est devenu avec son scénariste habituel Jean-Loup Dabadie, le spécialiste du film de grande audience, de bonne qualité, décrivant selon les méthodes de la psychologie classique les aventures sentimentales ou non de certaines couches de la bourgeoisie (ou petite bourgeoisie) française. On peut être réticent : j'avoue que je ne le suis pas, et que j'aime beaucoup les films de Sautet. Ce qui est plus intéressant est de voir comment, pour cha-

que film, la « réponse » du public (évidemment traduite avec prosaïsme, dans les recettes du film) est différente. Ainsi, « Mado » ne fut pas un succès — alors que « Une histoire simple » en est un. Et bien sûr, après coup, il est facile de dire pourquoi : « Mado » est plus pessimiste, plus严厉地 satirique, n'a pas vraiment de « happy end », « Une histoire simple » est plus directement braqué sur un personnage féminin... Tout ceci est fort bien, mais il est bien difficile de le dire « avant ».

Voyez « Mado », appréciez ce cinéma français « classique », héritier direct du cinéma français d'avant-guerre, dans ses sujets comme dans le jeu des acteurs (Jules Berry pourrait y jouer) et vous passerez un bon moment.

P. L. T.

17.25 Fenêtre sur... L'art des loisirs. 18.00 Récré A 2. 18.35 C'est la vie. 18.55 Des chiffres, des lettres. 19.20 Actualités régionales. 20.00 Journal. 20.40 Il était un musicien « Monsieur Ravel ». Avec Marc Cassot.

● 21.10 « Mado »

Film de Claude Sautet (1976). Avec Michel Piccoli, Ottavia Piccolo, Romy Schneider, Jacques Dutronc. Lire notre article.

23.15 Journal.



18.30 Pour la jeunesse. 18.55 Tribune libre : le Centre national des jeunes cadres. 19.10 Soir 3. 19.20 Actualités régionales. 19.40 Télévision régionale. 19.55 Il était une fois... l'homme. 20.00 Les jeux de vingt heures.

● 20.30 « Hold-up à la Milanaise »

Film de Nanni Loy (1959). Avec Vittorio Gassman, Renato Salvatori, Claudia Cardinali. Ce film est la suite du célèbre « Pigeon » de Mario Monicelli que nous avons récemment au petit écran. Mais bien plus qu'une suite, ce film de Loy s'avère être un authentique plagiat. Rien ne vous empêche, cependant, de rire aux gags et facettes d'acteurs qui avaient déjà prouvé leur talent dans le film de Monicelli.

22.05 Soir 3.

PSU

Yvan Craipeau tire un bilan négatif de l'évolution du PSU

Daniel Cohn-Bendit agressé par des fascistes

Daniel Cohn-Bendit, de retour en France depuis trois semaines, après la levée de son interdiction de séjour survenue le 23 décembre, a été agressé lundi soir à Paris, par des fascistes se réclamant de l'Unité nationaliste.

Dans une interview accordée à « Libération » et publiée hier, il raconte. « Un peu partout des clins d'œil, des sourires, des gens tout se suite sympas, de l'humour. » Puis : « Je vais bouffer par hasard dans un resto, avec un copain. Tout d'un coup une fille assez jeune m'interpelle : « C'est toi ? Tas le droit de rester ? » J'acquiesce. « Alors on va recommencer ? » Elle s'en va. Trente secondes après, un grand mec râpille, la baraque, épaulettes, cuir, rasé au bol, la caricature du faschoune moyen. Il dit : « Espèce d'ordure, qu'est-ce que tu fous là. Salope. » Et il me crache son chewing-gum à la gueule. Je regarde tout autour, une dizaine de mecs du même acabit sont accoudés au bar. Je me lève, le copain aussi, on paye et on sort. Les quinze mecs nous retrouvent dehors et m'insultent. « Fous le camp. Hors de France ! », plusieurs ont le badge de la croix celtique. Je cavale, le pote aussi. Ils me coursent. Je m'arrête. Me retourne. Leur dit : « Qu'est-ce que vous voulez. Je suis seul. » Les mecs : « Justement. » Et ils commencent à me tabasser la gueule. Haineux. Par terre, ils s'acharnent surtout sur la tête, les yeux, ils gueulent en même temps : « Ordure. C'est ce salaud de Cohn-Bendit. »

« J'étais roulé en boule pour me protéger. Des gens se sont interposés, une voiture a ouvert sa porte, on m'a poussé dedans, le conducteur, sympa, m'a demandé où je voulais aller, j'étais sonné, je pissais le sang, il a attendu que je me remette et j'ai été me soigner. »

Puis il ajoute : « Ensuite je me suis dit que j'allais ramasser quelques copains et leur mettre la râclée. Puis j'ai pensé à la presse, je voyais déjà les manchettes des canards : « Dany fout la merde », « L'indésirable », etc. Et de préciser : « Toute cette histoire est très loin de rencontres que je fais tous les jours. » Tant mieux, Dany, mais c'était quand même une de trop. Prompt rétablissement.

Un courant se réclamant de la tradition marxiste-révolutionnaire a existé au PSU. La plupart de ses militants quittèrent ce parti en fin 1976 pour former les CCA. Mais quelques-uns restèrent au PSU, notamment Yvan Craipeau. Ce vieux militant, qui fut très

actif dans le mouvement trotskiste, avant-guerre et jusqu'à la Libération, tire aujourd'hui le bilan du PSU. Nous reproduisons ci-dessous un extrait de la contribution qu'il a soumise à la réflexion des délégués au XI^e Congrès du PSU à Saint-Étienne.

« Le PSU puisait précisément sa raison d'être dans sa liaison étroite avec les forces sociales qui cherchaient leur voie dans un sens autogestionnaire : avant tout celles qui s'organisaient dans le mouvement syndical (essentiellement la CFDT), celles des mouvements populaires aussi, plus épisodiquement les mouvements femmes, des jeunes, des minorités nationales ou des écologistes.

C'est ce qui avait permis au PSU de jouer son rôle en Mai 68. Ce sont ces forces qui se reconnaissent dans la lutte des Lip et se retrouvaient dans la grande manifestation de Besançon. La bataille que nous avons menée en 1974 contre l'intégration au PS se jouait en même temps dans tous ces secteurs et c'est ce qui lui donnait son sens.

« Après le départ des rocardiens, la priorité des priorités consistait pour le PSU à faire prendre corps politique à ce courant hétérogène.

C'était possible en utilisant le crédit qu'il s'était acquis dans la lutte contre l'intégration au PS, à condition de combiner l'action commune et le débat (y compris avec les forces politiques d'extrême gauche). Les problèmes de l'unité conflictuelle avec le PS et le PCF contre la droite ne pouvaient prendre un sens que si nous réussissions à constituer le courant autogestionnaire en force autonome.

« Le parti a choisi une voie inverse : poursuivre après le départ de Rocard la stratégie qui était celle du parti dirigé par Rocard en jouant le rôle de la roue de secours de l'Union de la gauche. Dans le louable souci, bien sûr, d'éviter la marginalisation, mais sans voir que c'était précisément la voie de la marginalisation (...).

« Incapable de jouer son rôle, le parti a perdu sa crédibilité. Nombre de ses militants ont choisi d'autres modes d'activité. Certains sans doute rejoindront les

rocardiens dans l'illusion de l'efficacité, faute d'avoir vu dans quel dessein le projet de Rocard est efficace. Après avoir collé aux organisations traditionnelles, le parti est impuissant à intervenir dans les débats qui le secouent.

« Il y a près de trois ans je soulignais l'urgence d'un choix. Aujourd'hui l'orientation vers la construction du courant autogestionnaire est devenue impossible. Nous sommes contraints à une traversée du désert, en attendant une nouvelle conjoncture de montée des forces ouvrières et populaires. Le PSU ne pourra y jouer un rôle que s'il préserve son autonomie, s'il évite à la fois de se conduire en secte et de se dissoudre dans l'activisme de type populiste, s'il parvient, tout en agissant, à éléver son niveau de réflexion.

« Je crains malheureusement qu'il ne continue, réduit, la politique de chien crevé au fil de l'eau. »

après l'incendie de la rue de Chalon

le MRAP dénonce

Suite à l'incendie de l'hôtel de la rue de Chalon, à Paris, qui a provoqué la mort de trois Africains, le MRAP (Mouvement contre le racisme et l'antisémitisme) dénonce la « responsabilité écrasante des pouvoirs publics. Ces trois morts, dit le MRAP, s'ajoutent à une liste de plusieurs dizaines de morts de la même manière, victimes de l'insalubrité, de leurs conditions de logement ou des agissements criminels de racistes jamais retrouvés, jamais punis. » Le MRAP va lancer une souscription en faveur des familles des victimes.

De son côté, l'union départementale CGT de Paris dénonce le scandale de ce qu'elle appelle les « bidonvilles verticaux », ces « foyers-taudis où le minimum de sécurité et d'hygiène n'existe pratiquement pas », qui sont « gérés par des marchands de sommeil privés ou appartenant aux pouvoirs publics. L'UD CGT de Paris exige « des pouvoirs publics » des mesures immédiates pour les résidents de l'hôtel : leur relogement, l'indemnisation des

victimes et la délivrance de titres de séjour sans tracasserie administrative ».

savez vous compter les sous?
en breton ou en occitan

On ne réclame plus seulement le droit de se servir des langues minoritaires : on les utilise. Ainsi, au conseil général de l'Aude, le conseiller de Lézignan, membre du PS, a défendu le vœu qu'il présentait pour instituer l'enseignement de l'occitan dans les classes de quatrième en utilisant l'occitan. Le président lui répondit dans la même langue, sous les oreilles du préfet qui paraît-il l'entend parfaitement...

Mais cela n'a pas l'heure de plaire à tout le monde : un godillot RPR de Paris, Krieg, vient de protester contre le libellé des chèques en langue bretonne... Une banque « bretonne » interrogée aurait déclaré que l'encaissement de ces chèques ne devait pas poser de problèmes à condition que les employés connaissent le breton.

péchés

« Libération » condamné pour des graffiti de chiottes

« Libération » a encore été condamné. Cette fois la 17^e chambre correctionnelle lui a infligé 3 000 F d'amende pour avoir publié en juillet dernier une enquête sur les graffiti dans les chiottes européennes.

Le tribunal a estimé que les textes et les dessins, pieusement recueillis par l'enquêteur dans les gogues, étaient de nature à provoquer des raidissements ou des mouillages malsains chez de jeunes lecteurs et de jeunes lectrices. Dans le langage de la justice, le péché d'impureté s'appelle délit de mœurs. Un délit de mœurs, ce sont « des hommes qui exhibent leurs sexes et se livrent à des actes contre nature », des dessins et des invites « qui flattent les plus bas instincts et provoquent un profond sentiment de répulsion, même chez les personnes les plus tolérantes ».

Evidemment, autre chose pointe le bout du goudron derrière ces prétextes moraux pudibonds, nul ne pouvant prendre au sérieux cette désignation de « Libération » à la vindicte des ligues de grenouilles de bénitiers, alors que le parquet ignore superbelement, et c'est heureux, les nombreuses revues porno vendues dans les sex-shops, sans parler de celles de luxe sur papier glacé vendues en kiosques. L'autre chose, ce sont les sept inculpations en deux mois : « Outrages aux bonnes mœurs, incitation à la débauche, diffamation, apologie de toutes sortes de choses interdites. » Le parquet ne manque pas de moyens et tout se passe comme si, au nom d'une prétendue défense des tout aussi prétendues bonnes mœurs, il manifestait un net désir nécrophage à l'égard de « Libération ». D.F.

autonomes

14 interpellations

Une quinzaine de perquisitions ont été opérées dans le cadre de l'enquête menée après l'action revendiquée par les Brigades autonomes révolutionnaires, qui s'est déroulée samedi dernier dans le quartier Saint-Lazare. La police a perquisitionné un immeuble « squatté » de Belleville et en banlieue. 14 personnes étaient encore, au moment où nous bouclions, interrogées au Quai des Orfèvres.

Par ailleurs, vers 13 h 30 hier nous avons reçu au jour-

nal un coup de téléphone anonyme. Le correspondant indiquait laconiquement : « Une action va être faite contre les locaux cette nuit ou demain matin en réponse à l'article paru dans « Rouge » sur les événements de Saint-Lazare. Cet article exprimait simplement notre désaccord profond avec les formes d'action préconisées par les autonomes au cours de cette manifestation qui voulait protester contre la hausse des prix. »

